

Budget 2023-2024

OSER & PROTEGER

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

1. Je propose que l'Appropriation 2023-2024 Bill No. IX de 2023 soit présenté en seconde lecture.
2. Je me tiens devant cette auguste Assemblée pour le quatrième et avant-dernier Budget de ce mandat.
3. Une mandature durant laquelle nous avons fait face à la pire crise de notre histoire économique.
4. Une mandature marquée par des défis sans précédent.
5. Mais, ensemble, nous en sommes sortis plus forts et meilleurs.
6. L'année dernière, j'ai présenté devant cette même Chambre un Budget empreint de dynamisme, d'espoir et d'optimisme renouvelés.
7. Les résultats obtenus, au-delà de toutes les prévisions, témoignent de l'efficacité avérée de notre stratégie.
8. Plus de croissance économique, plus d'emplois, plus de revenus, plus d'investissements, plus d'IDE, plus d'exportations.

9. Mais aussi plus de solidarité, plus d'égalité, plus de progrès, plus de durabilité, plus d'inclusivité.
10. Aujourd'hui, tant le Fonds Monétaire International outre-Atlantique que Statistics Mauritius, ici à Maurice, s'accordent sur le fait que nous avons très largement dépassé les projections de croissance du PIB pour 2022.
11. Nous avons relevé le défi de reconstruire l'économie.
12. Sous la direction de notre Premier ministre, l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth, nous avons agi avec audace en protégeant les ménages confrontés à l'augmentation du coût de la vie, en augmentant les prestations, en investissant dans l'entrepreneuriat mauricien, en promouvant une croissance durable qui crée des emplois qualifiés et en consolidant le filet de sécurité des plus précaires.
13. Nous avons investi 4,3 milliards de roupies pour soutenir le pouvoir d'achat de 350 000 travailleurs, en leur versant la CSG Income Allowance de 1 000 roupies par mois.
14. Nous avons augmenté la pension de retraite de base de 1 000 roupies pour atteindre 10 000 roupies par mois et avons introduit la CSG Retirement Benefits de 1 000 roupies également pour qu'un retraité bénéficie de 11 000 roupies par mois.
15. Nous avons supprimé la taxe municipale sur le logement familial pour quelque 110 000 familles.

16. Nous avons fourni quelque 3 milliards de roupies aux agriculteurs, aux planteurs, aux éleveurs et aux pêcheurs afin de poursuivre nos objectifs de sécurité alimentaire.
17. Nous avons amélioré l'accès aux programmes de soutien du Gouvernement pour 142 000 Petites et Moyennes Entreprises et Entreprises de Taille Intermédiaire.
18. Nous avons introduit une "Prime à l'emploi" de 15 000 roupies par mois pour faciliter l'accès au marché de l'emploi pour les jeunes et les femmes.
19. L'ensemble de ces mesures représente un investissement de 100 milliards de roupies dans notre population.

Monsieur le Président,

20. Cette philosophie économique porte ses fruits.
21. En 2022, l'économie mauricienne a connu son rythme de croissance le plus rapide depuis plus de 35 ans, soit 8,7 pour cent, alors que les prévisions initiales étaient de 7,2 pour cent.
22. Notre PIB a dépassé les prévisions préliminaires de 26 milliards de roupies pour atteindre 570 milliards de roupies.
23. Les Investissement Directs Étrangers ont totalisé un montant record de 27,7 milliards de roupies, soit 50 pour cent de plus qu'en 2021.

24. Les investissements totaux ont été supérieurs de 10 milliards de roupies par rapport aux premières estimations et ont atteint les 113 milliards de roupies, en progression de 20 pour cent par rapport à 2021 ;
25. Les exportations de biens et services se sont élevées à 320 milliards de roupies, soit une augmentation de 40 milliards de roupies par rapport aux estimations antérieures et un bond de 110 milliards de roupies en comparaison à 2021.
26. Le taux de chômage a diminué de 9,1 pour cent en 2021 à 7,7 pour cent en 2022.
27. La dette publique a baissé de 1,6 point de pourcentage, pour atteindre 68,1 pour cent.
28. La dette du secteur public s'est élevée à 78 pour cent, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage.
29. Monsieur le Président, ces chiffres parlent d'eux-mêmes.
30. Selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2023, l'économie mauricienne a été l'une des 20 économies à la croissance la plus rapide au monde l'année dernière.
31. Les principaux indicateurs macro-économiques observés dépassent largement les niveaux d'avant la pandémie.
32. C'est avec beaucoup de fierté que nous pouvons annoncer que nous avons tourné la page de la crise économique de la Covid-19.

33. N'ayons de cesse de construire l'avenir que nous voulons pour nos enfants.
34. Construire avec force.
35. Construire avec empathie.
36. Construire avec raison.

Monsieur le Président,

37. Nous avons osé faire ce qu'aucun autre Gouvernement n'a jamais fait dans le passé.
38. Nous rendons à la population ce qu'elle a donné à notre patrie.
39. C'est un choix de société.
40. C'est notre choix.
41. Oser & Protéger.
42. Pour la population.
43. C'est pourquoi nous nous concentrerons sur les 3 piliers clés suivants :
 - (a) Renforcer les fondements de notre économie ;
 - (b) Continuer la transformation de Maurice en une économie durable ; et
 - (c) Construire le Futur que nous méritons.

RENFORCER LES FONDEMENTS DE NOTRE ECONOMIE

44. Nous ferons de Maurice un lieu toujours plus compétitif et attrayant pour vivre et travailler.
45. Pour ce faire, nous supprimerons les obstacles à l'investissement, adresserons l'enjeu du manque de main d'œuvre et fortifierons encore davantage notre économie.

AMELIORER LA FACILITATION DES AFFAIRES

Monsieur le Président,

46. Aujourd'hui, nous regardons l'avenir avec un extraordinaire potentiel.
47. Afin de le réaliser, nous devons constamment améliorer l'environnement des affaires.
48. Tout d'abord, une entreprise recevra un numéro d'identification unique, qu'il s'agisse d'un numéro d'entreprise, d'un numéro d'immatriculation, d'un numéro de TVA, d'un numéro fiscal ou d'un numéro d'employé.
49. Deuxièmement, je mets en place un Comité de coordination B-Ready pour coordonner et assurer la mise en œuvre des réformes conformément aux recommandations de la Banque mondiale.
50. Troisièmement, les 38 licences existantes pour l'enregistrement des différentes activités dans le secteur du tourisme seront rationalisées.

51. Quatrièmement, pour encourager l'adoption de la signature électronique, l'ICTA reconnaîtra désormais des certifications telles que DocuSign et Adobe Sign.
52. Cinquièmement, le Tax Arrears Settlement Scheme (TASS) est prolongé pour une période d'un an, avec une exonération totale des pénalités.
53. Sixièmement, pour continuer à soutenir nos entrepreneurs locaux dans leur développement :
 - (a) La subvention maximale accordée dans le cadre du SME Support Scheme passera de 200 000 à 250 000 roupies ;
 - (b) La DBM prolongera jusqu'en juin 2024 le SME Interest Free Loan Scheme et le Covid-19 Special Support Scheme ;
 - (c) Le Gouvernement continuera à payer jusqu'à 500 roupies de compensation salariale pour les PME ;
 - (d) Le SME Employment Scheme sera prolongé d'un an ; et
 - (e) La DBM annulera les prêts en souffrance depuis plus de 20 ans et les prêts des micro-entrepreneurs décédés.

MAIN D'OEUVRE

Monsieur le Président,

54. En tant que nation, nous devons viser le plein emploi.
55. Veiller à ce que proche de nul ménage ne soit sans emploi.

56. Permettre à ceux qui le souhaitent d'entrer sur le marché du travail, en particulier les femmes.
57. En effet, à la fin de l'année dernière, nous recensons quelque 522 000 femmes âgées de 16 ans et plus.
58. Seules 43 pour cent d'entre elles faisaient partie de notre population active.
59. Je vais aujourd'hui annoncer une série de mesures à visant donner aux femmes plus d'opportunités et à améliorer leur indépendance financière.
60. Pour faciliter l'accès aux services de garde d'enfants et rendre notre lieu de travail plus inclusif, nous allons : -
 - (a) Créer des centres publics de garde d'enfants dans les zones principales grâce à un modèle de PPP ;
 - (b) Augmenter de 30 pour cent la subvention à hauteur de 650 000 roupies aux centres de garde d'enfants pour entreprendre des travaux d'amélioration ;
 - (c) Rendre obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 250 employés de fournir les installations nécessaires pour la garde d'enfants sur le lieu de travail ;
 - (d) Autoriser une double déduction sur le coût de la mise en place d'une garderie ; et
 - (e) Rendre obligatoire pour les nouveaux centres commerciaux, immeubles de bureaux et hôtels de mettre à disposition d'une salle de change.

61. Pour promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux, les entreprises listées devront avoir un minimum de 25 pour cent de femmes sur leurs conseils d'administration.
62. Afin de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes, les micros, petites et moyennes entreprises détenues par des femmes bénéficieront d'une augmentation de 10 pour cent de marge de préférence dans l'approvisionnement public de biens.
63. Enfin, le Gouvernement versera une contribution mensuelle de 15 000 roupies pendant une période de deux ans aux femmes nouvellement employées ou à celles qui ont été au chômage pendant au moins un an dans le cadre du programme de la Prime à l'emploi.
64. Ces entreprises bénéficieront d'une déduction de 200 pour cent sur la taxe.

Monsieur le Président,

65. Pour faciliter l'emploi des personnes handicapées :-
 - (a) Le programme de la Prime à L'emploi sera étendu aux personnes handicapées ; et
 - (b) Les entreprises bénéficieront d'une déduction fiscale réhaussée à 300 pour cent.
66. Enfin, 2000 personnes seront formées dans des domaines tels que l'agro-industrie, la construction, les TIC/BPO, la santé et l'aide sociale et les énergies renouvelables, entre autres.

Monsieur le Président,

67. Sans l'ouverture de notre économie aux talents étrangers, nous ne serons pas en mesure de maintenir des niveaux élevés de croissance et de développer de nouveaux secteurs économiques.
68. Nous nous engageons donc dans une réforme majeure de notre politique migratoire.
69. Nous simplifierons le processus de recrutement pour les entreprises.
70. Tout d'abord, l'Occupation Permit sera rationalisé :
 - (a) Le seuil d'autorisation pour un Occupation Permit sera réduit à 30 000 roupies ;
 - (b) Un demandeur d'Occupation Permit sera autorisé à obtenir un visa d'affaires de 120 jours sans avoir à quitter Maurice ;
 - (c) L'obtention d'un Occupation Permit ne sera plus conditionnée à la détention d'un compte bancaire local ;
 - (d) Les conditions d'obtention d'un Young Professional Occupation Permit seront ouverts à tous les domaines d'étude ;

- (e) Une disposition de consentement silencieux de 4 semaines sera introduite pour l'enregistrement des professionnels étrangers auprès des organismes professionnels, y compris le conseil médical, vétérinaire et dentaire ; et
- (f) La composition et le fonctionnement des Medical, Dental Veterinary et Allied Professionals Councils seront revus.

71. Deuxièmement, nous rationalisons la procédure d'obtention d'un Work Permit : -

- (a) Les demandes de permis de travail seront effectuées uniquement sur la plateforme nationale d'octroi de licences en ligne ;
- (b) Nous introduisons un principe consentement par le silence de 4 semaines pour les demandes de Work Permit ;
- (c) Un nouveau système à plusieurs niveaux sera mis en place, permettant aux entreprises ayant de bons antécédents de bénéficier d'une procédure simplifiée pour recruter de la main-d'œuvre étrangère dans le cadre d'un Work Permit ;
- (d) Le ratio entre employés étrangers et locaux est supprimé dans des secteurs spécifiques ; et
- (e) Les étrangers titulaires d'un visa de tourisme ou d'affaires seront autorisés à demander un Work Permit.

DEVELOPPEMENT SECTORIEL

Monsieur le Président,

- 72. Notre économie a fait preuve d'une fantastique robustesse face à la pandémie.
- 73. Grâce à notre population, nous avons réussi à rebondir.
- 74. Nous continuerons à renforcer la résilience de notre croissance pour faire face aux chocs futurs.

L'agro-industrie

Monsieur le Président

- 75. L'agriculture est essentielle à notre stratégie économique.
- 76. Nous fournirons donc 2 milliards de roupies pour soutenir les développements existants et nouveaux dans ce secteur.

Secteur des cultures

- 77. Pour encourager davantage la production de cultures vivrières à Maurice, nous étendons : -
 - (a) La subvention de 50 pour cent, jusqu'à un maximum de 500 000 roupies, pour la construction d'un maximum de deux abris de ferme ;
 - (b) La subvention de 50 pour cent pour l'achat d'engrais ; et
 - (c) La subvention de 75 pour cent sur les semences de pommes de terre aux PME et coopératives.

78. De plus, nous augmentons : -
- (a) La subvention pour l'achat d'équipements pour les petits planteurs de 150 000 à 250 000 roupies ; et
 - (b) La subvention aux coopératives pour l'acquisition d'équipements pour stimuler la production locale de 250 000 à 300 000 roupies.
79. Par ailleurs, nous faisons provision pour de nouvelles mesures, incluant :
- (a) Une subvention à hauteur de 75 pour cent les semences de chou, de calabasse, de citrouille, de concombre et de carotte ;
 - (b) Une subvention de 50 pour cent jusqu'à 300 000 roupies aux PME et coopératives engagées dans la transformation de la pomme de terre ; et
 - (c) Une subvention de 200 000 roupies pour la création d'une unité de production de plants par les sociétés coopératives.
80. Pour encourager la plantation par les ménages, nous augmentons la subvention maximale pour les micro-jardins de 15 000 à 25 000 roupies.
81. Pour soutenir le dynamisme du secteur du thé, nous augmenterons la Winter Allowance aux producteurs de thé de 25 pour cent pour la porter à 2,50 roupies par kg.

82. La DBM introduira un nouveau programme de prêts agricoles à un taux d'intérêt de 3,5 pour cent avec un plafond de 10 millions de roupies.
83. La DBM étendra également le Crop Replantation Scheme à un taux préférentiel annuel de 2,5 pour cent à la biomasse et au boisement.
84. En outre, la DBM annulera les prêts en souffrance depuis plus de 20 ans et les prêts des planteurs décédés.

Monsieur le Président,

85. Nos efforts pour soutenir la ré-émergence de l'industrie de la canne à sucre portent leurs fruits.
86. Je fournis 75 millions de roupies dans le Cane Replantation Scheme qui a permis de replanter 1 000 arpents de terre au cours des deux dernières années.
87. En outre, rien que l'année dernière, le Cane Revolving Fund Scheme de la DBM a permis de replanter 7 000 arpents de terre.
88. Le programme passe de 200 millions de roupies à 500 millions de roupies.
89. Un montant de 22 millions de roupies est affecté à l'entretien des réseaux d'irrigation à Pointe-aux-Piments, St-Félix et Plaisance.

90. Pour les planteurs produisant jusqu'à 60 tonnes de sucre, le Gouvernement va :
- (a) Fournir une subvention de 50 pour cent sur l'achat d'engrais ;
 - (b) Continuer à payer la prime au Sugar Insurance Fund Board ;
 - (c) Fournir une aide financière de 150 000 roupies pour l'achat de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte ; et
 - (d) Renoncer à la CESS pour la récolte 2023.
91. Pour la récolte 2023, nous augmentons le prix minimum garanti du sucre de 25 000 roupies à 27 500 roupies.

Monsieur le Président,

92. L'industrie est également appelée à jouer un rôle majeur pour atteindre une part de 60 pour cent d'énergie provenant de sources renouvelables.
93. À cet égard, je prévois des fonds pour l'opérationnalisation du Biomass Framework.
94. Les déchets de canne et la biomasse seront également réévalués à 3,50 roupies/kWh, comme la bagasse.

Secteur de l'élevage

Monsieur le Président,

95. Pour continuer à encourager la croissance de la production animale locale, y compris celle des vaches, chèvres, porcs et moutons :

(a) La subvention maximale pour l'achat de vaches sera augmentée de 50 pour cent pour atteindre 225 000 roupies et sera étendue aux chèvres, aux porcs et aux moutons ;

(b) Une subvention de 1 000 roupies sera introduite sur le coût des services vétérinaires privés ;

(c) Nous fournirons une aide financière de 200 000 roupies pour la construction et l'amélioration des étables et l'achat de chèvres et de moutons ; et

(d) La subvention versée aux éleveurs de veaux sera augmentée de 33 pour cent pour atteindre 10 000 roupies.

96. En outre, la DBM annulera les prêts en souffrance depuis plus de 20 ans et les prêts des éleveurs décédés.

97. Nous augmentons encore la subvention sur l'alimentation animale de 50 pour cent pour la porter à 15 roupies par kilogramme.

ÉCONOMIE BLEUE

Monsieur le Président

98. Pour permettre aux petits pêcheurs d'augmenter leur production, nous apportons une subvention de : -
- (a) 2 500 roupies pour l'achat d'hameçons et de matériel de pêche par les pêcheurs artisanaux ;
 - (b) 5 000 roupies pour l'achat de matériaux pour la construction de pièges à poissons ; et
 - (c) 300 000 roupies au lieu de 200 000 roupies pour l'acquisition de canottes.
99. Pour la sécurité des pêcheurs, nous allons : -
- (a) Installer des lumières solaires aux jetées pour faciliter la navigation de nuit ; et
 - (b) Remplacer 8 dispositifs de concentration de poissons autour de l'île.
100. Nous moderniserons également : -
- (a) Les postes de pêche de Poste Lafayette, La Preneuse, Mahébourg, Riambel et Grande Rivière Sud-Est ; et
 - (b) Les jetées et les cales à Trou D'Eau Douce, Grand Gaube, Poudre D'Or, Bain des Dames, Pointe aux Sables et Case Noyale.

Monsieur le Président,

101. Nous allons alléger les difficultés financières des pêcheurs et de leurs familles.
102. La DBM annulera les prêts en souffrance depuis plus de 20 ans et les prêts des pêcheurs décédés.
103. En outre, nous augmentons la somme forfaitaire versée aux pêcheurs âgés de 65 ans et plus de 52 500 roupies à 100 000 roupies s'ils rendent leur carte de pêcheur ou la transfèrent.
104. La compensation pour les associations qui rendent leurs licences sera augmentée de 105 000 roupies à 200 000 roupies.
105. Nous augmentons également l'indemnité journalière de mauvais temps pour les pêcheurs de 575 roupies à 650 roupies.
106. En outre, nous accordons une subvention de 50 pour cent pour la construction d'une écloserie pour l'élevage de crevettes jusqu'à un maximum de 500 000 roupies
107. Enfin, la subvention pour l'acquisition de bateaux de pêche semi-industriels par les coopératives enregistrées passe de 4 millions de roupies à 6 millions de roupies.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Monsieur le Président,

108. Le secteur manufacturier reste le plus important contributeur à l'économie de notre pays.

109. Le secteur a enregistré une croissance de 10,4 pour cent l'année dernière.
110. L'industrie manufacturière a été exceptionnellement résistante et a dépassé son niveau pré-pandémique en moins de deux ans.
111. Afin de soutenir l'industrie locale et d'encourager la consommation de biens produits localement, le Gouvernement va : -
- (a) Mettre en place le programme "En route vers le Made in Moris" pour environ 120 PME sur une période de 3 ans afin de renforcer leur capacité à adhérer au label ;
 - (b) Allouer une zone dédiée au "Made in Moris" au Mauritius Duty Free Paradise à l'aéroport ; et
 - (c) Acheter au moins 50 pour cent de tous les biscuits, uniformes, huile alimentaire, margarine, thé, jus et yaourts à des fabricants locaux.
112. Afin d'encourager des niveaux plus élevés d'investissement et d'automatisation, nous étendons le crédit d'impôt à l'investissement à toutes les entreprises manufacturières pour les trois prochaines années.

Monsieur le Président,

113. L'année 2022 a été marquée par une performance historique avec des exportations dépassant 100 milliards de roupies pour la première fois.

114. Grâce aux mesures que nous avons prises, nous avons pu diversifier nos marchés d'exportation.
115. Avec la mise en œuvre de l'Africa Warehousing Scheme, les exportations vers la Tanzanie ont plus que doublé en moins de deux ans.
116. Nous renouvelons donc le programme pour une période de trois ans afin de couvrir les dépenses liées à l'entreposage, à l'expertise et aux conseils en matière d'exportation.
117. Afin de continuer à soutenir le secteur de l'exportation, nous prolongeons pour la prochaine année fiscale : -
 - (a) Le Freight Rebate Scheme et le Trade Promotion and Marketing Schemes pour faciliter les exportations par voie maritime et aérienne ;
 - (b) La réduction de 50 pour cent des frais portuaires d'exportation ; et
 - (c) Le Export Credit Guarantee Scheme.

Monsieur le Président,

118. La transformation de Maurice en un centre de manufacture et de services pour la région nécessitera une stratégie de développement industriel et de services bien définie.
119. A cette fin, nous mettrons à jour le cadre juridique existant sur le développement industriel pour permettre la création de zones économiques spéciales afin de positionner efficacement Maurice en tant que porte d'entrée du marché africain.

120. Les investissements liés à la production de matériaux pour les technologies d'énergie renouvelable bénéficieront désormais d'incitations dans le cadre du Premium Investor Certificate.
121. Enfin, nous contribuerons à accélérer la décarbonisation du secteur manufacturier et sa transition vers une industrie neutre en carbone.
122. Le Gouvernement accordera une dérogation de 50 pour cent sur l'augmentation des prix de l'électricité au cours des deux prochaines années pour les entreprises qui s'orientent vers une énergie 100 pour cent renouvelable.
123. En sus, une subvention de 75 pour cent sera accordée pour la réalisation d'audits énergétiques.

TIC/BPO

Monsieur le Président

124. Le secteur des TIC/BPO a été le plus résilient pendant la pandémie.
125. Il est essentiel au développement socio-économique et à la création d'emplois dans le pays.
126. Au fil des ans, le secteur a connu une croissance constante à un taux annuel moyen de plus de 4 pour cent.

127. Pour amener le secteur à un niveau de développement supérieur, nous devons améliorer la capacité de notre main-d'œuvre et étendre nos services dans la région.
128. À cette fin, les nouveaux campus ou établissements de formation locaux qui s'associent à leurs homologues africains pourront bénéficier d'une double déduction sur leurs coûts.
129. Pour accélérer la numérisation des services du secteur public :-
 - (a) Les sociétés de services locales bénéficieront également d'une marge de préférence de 40 pour cent ; et
 - (b) Le MauPass sera étendu au secteur des entreprises pour l'accès des employés aux services numériques.
130. Enfin, la CEB introduira un système de neutralité carbone pour le secteur des TIC.

Sciences de la vie et biotechnologie

Monsieur le Président

131. Les sciences de la vie et la biotechnologie sont l'un des secteurs émergents de notre économie.
132. Avec une croissance mondiale annuelle de plus de 7,5 pour cent, son potentiel est énorme.
133. L'investissement du secteur privé dans le Data Technology Park de Côte d'Or témoigne de la confiance des entrepreneurs dans ce secteur.

134. Pour consolider cette industrie en tant que moteur croissance :
-

- (a) La Human Tissue Act sera modifiée pour permettre la fécondation in vitro ;
- (b) Toutes les demandes relevant du Clinical Research Regulatory Council (CRRC) seront traitées dans un délai maximum de 15 jours ;
- (c) L'Investment Certificate délivré par l'EDB couvrira les activités liées au bien-être, y compris la médecine traditionnelle ; et
- (d) Les entreprises fabriquant des dispositifs médicaux seront taxées à hauteur de 3 pour cent.

SERVICES FINANCIERS

Monsieur le Président,

135. Le secteur des services financiers est le deuxième contributeur le plus important à notre PIB.

136. Nous devons consolider ce secteur en tant que levier de croissance et d'emploi.

137. Nous devons continuer à nous aligner sur les normes internationales les plus élevées et les meilleures pratiques. C'est pourquoi nous allons : -

- (a) Entreprendre une évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme avec l'aide de la Banque mondiale ;

- (b) Introduire une nouvelle série d'amendements législatifs pour renforcer le cadre juridique existant en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'une Whistleblowing Act pour soutenir la lutte contre la corruption ; et
- (c) Prescrire une évaluation indépendante de l'efficacité de notre système de LBC/FT avant l'évaluation mutuelle de l'ESAAMLG en 2025.

138. En outre, pour consolider la position du Centre financier international de Maurice, nous allons : -

- (a) Étendre le champ d'application des sociétés à capital variable afin de permettre leur utilisation pour les Family offices et la gestion de patrimoine ;
- (b) Introduire un nouveau cadre réglementaire pour soutenir l'octroi de licences et le fonctionnement des Établissements de Monnaie Électronique.
- (c) Introduire une licence de Wealth Manager et de Family Officer sous la Banque de Maurice ; et
- (d) Augmenter le budget de promotion et de marketing de l'Economic Development Board de 100 millions de roupies.

139. Conformément à notre programme de développement durable et afin de promouvoir le verdissement de notre économie :-

- (a) L'exonération des revenus d'intérêts provenant d'obligations destinées à financer des projets d'énergie renouvelable est étendue à tous les projets durables ; et

- (b) La Banque de Maurice développera un cadre d'échange pour le marché de carbone pour les crédits bleus et verts.

Monsieur le Président,

- 140. Pour mieux protéger les déposants, la Banque de Maurice mettra en place le Mauritius Deposit Insurance Scheme et la Mauritius Deposit Insurance Company
- 141. La Digital Rupee sera mise en place en novembre de cette année à titre expérimental.
- 142. Pour renforcer la position de Maurice au niveau international, la Banque de Maurice mettra en place son Centre de Coopération internationale (CCI) pour accueillir des représentations et des projets internationaux *ad hoc* et permanents.
- 143. Le bureau de la Banque mondiale à Maurice sera la première entité à s'y installer dans le cadre de cette initiative.
- 144. Dans le prolongement, le Knowledge Hub de la Banque mondiale sera également lancé.
- 145. De plus, la Banque de Maurice accueillera l'Assemblée Générale Annuelle de l'OCDE – FinCoNet en novembre de cette année.

TOURISME

Monsieur le Président,

- 146. L'industrie du tourisme est sur la voie d'une forte reprise après avoir été gravement touchée par la pandémie de la Covid-19.

147. Nous sommes passés de 553 100 touristes à 1,2 million de touristes d'ici fin juin 2023.
148. Aujourd'hui, les touristes restent plus longtemps et dépensent plus.
149. Les recettes touristiques atteindront 80 milliards de roupies cette année fiscale, soit 20 pour cent de plus qu'avant la pandémie.
150. Notre objectif est d'atteindre 1,4 million de touristes l'année prochaine et 100 milliards de roupies de recettes touristiques.
151. J'augmente donc par 25 pour cent le budget de promotion et de marketing de destination de la MTPA de 400 millions de roupies à 500 millions de roupies.

Monsieur le Président

152. Nous nous sommes fixés comme objectif de faire de Maurice une destination certifiée verte d'ici 2030.
153. À cet égard, la Tourism Authority sera réformée en mettant l'accent sur la promotion du développement du tourisme durable.
154. Afin d'accroître la visibilité de l'industrie hôtelière, nous augmentons de 25 pour cent le montant du Participation in International Fairs SME Refund Scheme pour le porter à 250 000 roupies.

Monsieur le Président,

155. Maurice est une destination idéale pour passer sa retraite ou recevoir des soins de santé.

156. Il est impératif d'offrir aux patients, aux retraités et à leur famille un séjour sans encombre.

157. Pour favoriser le développement du tourisme médical et de la Silver Economy : -

(a) Les patients et les retraités, ainsi qu'un maximum de deux soignants les accompagnant, pourront bénéficier d'un Premium Visa ;

(b) Un patient ou un retraité étranger n'aura pas besoin d'ouvrir un compte bancaire à Maurice ; et

(c) Les retraités étrangers âgés de plus de 60 ans auront accès à une assurance médicale.

ARTS ET CULTURE

Monsieur le Président,

158. Nos industries créatives sont non seulement des moteurs de croissance inclusive, mais aussi de bien-être pour la société.

159. Maurice possède un vaste potentiel culturel et créatif.

160. Notre musique locale typique, nos arts, notre cinéma, notre théâtre et nos performances de scène peuvent devenir les plus prégnants de l'océan Indien.

Soutien aux artistes

Monsieur le Président

161. Il y a quelques semaines, le Status of the Artist Bill a été présenté à l'Assemblée nationale.

162. Nous devons renforcer le soutien que nous apportons aux 2 000 artistes professionnels de Maurice.

163. Un Professional in the Arts Council sera mis en place pour servir de guichet unique.

164. Dorénavant, les artistes enregistrés bénéficieront d'un régime de retraite.

165. Le Conseil offrira également un système d'allocation de reconnaissance de l'État aux professionnels qui ont obtenu une reconnaissance au niveau national ou international.

166. En outre, nous augmentons la subvention accordée aux artistes éligibles d'un minimum de 15 pour cent dans le cadre du National Arts Fund.

167. Cette année, un "Atelier des Auteurs" sera organisé par l'EDB.

168. Afin de promouvoir la littérature mauricienne, 10 000 roupies seront accordées à toutes les écoles secondaires pour l'achat de livres d'auteurs locaux.
169. Nous augmentons la subvention pour la production d'albums musicaux à 50 000 roupies.
170. Nous allons investir 80 millions de roupies pour moderniser le stade Anjalay Coopen afin qu'il puisse également accueillir des concerts.
171. Le ministère des Arts, de la Culture et du Patrimoine national, en collaboration avec l'EDB, organisera la Fête de la musique le 21 juin 2024.
172. Enfin, je supprime la TVA sur tous les instruments de musique.

Préservation du patrimoine

Monsieur le Président,

173. Nous devons valoriser notre culture et notre patrimoine uniques.
174. La ville de Port Louis est une zone dont la valeur patrimoniale et historique est importante.
175. Nous allons revitaliser, préserver et promouvoir la ville. Dans ce contexte, je fais provision pour : -
 - (a) La création d'un parcours artistique et culturel d'une longueur de 3,8 km à Port Louis depuis la station de métro Victoria jusqu'au quartier de China Town ;

- (b) L'achèvement de la phase II du projet de musée intercontinental de l'esclavage dans le bâtiment de l'ancien hôpital militaire et le lancement de l'exposition permanente ;
- (c) La création du centre d'interprétation Beeckrumsing Ramlallah sur le site du patrimoine mondial d'Aapravasi Ghat, conformément aux recommandations de l'UNESCO ; et
- (d) La création d'une mini forêt au centre de notre capitale avec la démolition du bâtiment Emmanuel Anquetil.

Le parc Emmanuel Anquetil offrira un cadre naturel avec des espaces dédiés aux loisirs de plein air, aux activités récréatives, aux spectacles musicaux et aux artistes.

176. Pour revaloriser et protéger le paysage culturel, nous allons

- (a) Améliorer le sentier de Trou Chenilles au Morne ;
- (b) Rénover la zone de la Jummah Mosque ;
- (c) Revitaliser le quartier de China Town ;
- (d) Améliorer et entretenir l'Allée Père Laval ;
- (e) Rénover la « Dutch First Landing Station » à Ferney ; et
- (f) Prévoir la création d'un parc spirituel à Grand Bassin.

POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE MAURICE EN UNE ECONOMIE DURABLE

Monsieur le Président,

177. Notre deuxième stratégie consiste à poursuivre la transformation de Maurice en une économie durable, que ce soit en termes d'énergie, d'eau ou d'économie circulaire.
178. Il nous faut prendre des mesures pour protéger notre environnement et ainsi réduire notre empreinte carbone.
179. Nous devons donner la priorité à la santé et au bien-être de nos enfants en investissant dans leur éducation, leurs soins de santé et leur sécurité.
180. Et continuer à renforcer nos infrastructures.

ÉNERGIE

Monsieur le Président,

181. Nous sommes confrontés à un moment critique où nos actions détermineront notre avenir.
182. Nous avons mis en place une stratégie audacieuse pour réduire notre dépendance à l'égard des sources d'énergie non renouvelables.
183. Notre transition vers un approvisionnement énergétique national plus sûr, plus propre et plus vert est en bonne voie.

184. Notre objectif est de faire de Maurice une économie neutre en carbone.

185. Au cours de cette année fiscale, nous avons approuvé quelque 1 400 projets, représentant 136 mégawatts d'énergie renouvelable et 7 pour cent de la consommation d'électricité de notre pays.

186. Pour atteindre 60 pour cent de la production à partir d'énergie renouvelable, le CEB va : -

(a) Introduire des programmes d'énergie renouvelable pour les hôtels, les centres commerciaux, les galeries marchandes et le secteur agricole ;

(b) Étendre un Carbon Neutral Scheme pour le secteur des technologies de l'information et de la communication ;

(c) Mettre en place des installations d'énergie renouvelable comprenant des systèmes solaires photovoltaïques flottants de 32 mégawatts à Tamarind Falls ;

(d) Installer des kits photovoltaïques sur les toits des logements sociaux ;

Les familles de ces logements recevront 75 kilowattheures d'électricité gratuitement chaque mois ;

(e) Mettre en service 33 mégawatts de systèmes photovoltaïques solaires d'ici juin 2024 à Triolet, Coromandel, Arsenal, Plaine des Roches, Henrietta et Jawaharlal Nehru Hospital (JNH) ;

- (f) Développer une centrale hydroélectrique de pompage-turbinage entre les réservoirs de Mare Longue et de Tamarind Falls ; et
 - (g) Mettre en place une centrale électrique d'un mégawatt pour la conversion de l'énergie thermique des océans sur une base pilote.
187. La DBM, en collaboration avec le PNUD, installera un système photovoltaïque solaire de 6 mégawatts sur les toits de 200 écoles publiques de l'île.
188. Airports of Mauritius Ltd investira dans un système photovoltaïque solaire de 14 mégawatts dans le cadre de l'écologisation de l'aéroport.
189. La DBM étendra le Green Energy Loan Scheme aux PME pour la production d'électricité sur le toit de leurs bâtiments jusqu'à un montant maximum de 1 million de roupies.
190. Pour tenir compte de nos engagements en matière de transition vers une économie fondée sur les énergies renouvelables et à faible émission de carbone, il convient d'adopter les mesures suivantes :-
- (a) L'étiquetage énergétique obligatoire sera étendu aux téléviseurs, aux lave-linges et aux sèche-linges ; et
 - (b) L'éclairage public solaire sera installé dans toute l'île pour remplacer les LED et autres éclairages.

PROGRAMME DE DECARBONISATION DES TRANSPORTS PUBLICS

Monsieur le Président

191. Le métro express est pleinement opérationnel sur 29,4 km reliant Port Louis à Curepipe, et Rose Hill à Réduit via Ébène depuis janvier 2023.
192. Dans le cadre de notre programme de décarbonisation des transports publics, le métro est en cours d'extension pour relier Saint-Pierre et La Vigie d'ici octobre 2024.
193. Nous poursuivrons nos efforts de modernisation de notre flotte d'autobus pour atteindre des émissions nettes de carbone nulle.
194. Nous mettrons en place un système de transport par autobus entièrement écologique et propre d'ici 2035.
195. À cette fin, nous fournirons une subvention de 30 pour cent jusqu'à un maximum de 3,5 millions de roupies pour l'achat de bus électriques par les compagnies de bus.
196. En outre, l'Industrial Finance Corporation of Mauritius (IFCM) fournira des prêts à un taux concessionnel de 2 pour cent pour l'achat de bus entièrement électriques.
197. Grâce aux mesures annoncées l'année dernière, le nombre de véhicules électriques sur nos routes a plus que triplé.

198. Nous continuerons à promouvoir le passage aux véhicules électriques.

199. Ainsi, le droit d'accise négatif de 10 pour cent sera prolongé jusqu'en juin 2024.

Monsieur le Président,

200. Alors que nous nous engageons dans le verdissement de notre système de transport terrestre, nous devons soutenir le bien-être de nos citoyens.

201. Le vélo n'est pas seulement un moyen de transport écologique, il favorise également un mode de vie plus sain.

202. Des nouvelles routes, notamment celle connectant La Vigie-La Brasserie et Beau Songes, les bypasses de Verdun, St Pierre et Bois Chéri, ainsi que de la route de Savanne, comprendront des pistes cyclables.

GESTION DES INONDATIONS

Monsieur le Président

203. Le changement climatique a augmenté la fréquence des événements extrêmes en se traduisant par des précipitations sans précédent, des crues soudaines et une élévation du niveau de la mer.

204. Ces événements créent des risques importants pour la vie et les moyens de subsistance de nos citoyens.

205. Nous ne sommes pas restés indifférents.

206. Il y a deux ans, nous avons annoncé un ambitieux programme d'atténuation des inondations dans toute l'île.
207. Jusqu'à présent, nous avons investi 2,7 milliards de roupies pour rendre quelque 400 régions à haut risque d'inondation plus sûres pour nos citoyens et nos entreprises.
208. 157 autres projets de drainage sont actuellement en cours de construction pour un coût de 2,8 milliards de roupies.
209. Cette année, nous investirons quelque 3 milliards de roupies pour poursuivre nos efforts visant à rendre les territoires à travers Maurice plus sûres.
210. Nous nous concentrerons sur les régions sujettes aux inondations, à savoir : -
- (a) Cité Richelieu, La Tour Koenig, Camp Firinga et Débarcadère, Cassis, Pailles et Canal Dayot ;
 - (b) Le centre-ville de Port Louis, la Vallée Pitot, la zone de la Citadelle et Tranquebar ;
 - (c) Roche Bois, Plaine Verte, Cité Martial, Camp Yoloff et China Town ;
 - (d) Vallée des Prêtres, Terre Rouge, Le Hochet, Sainte Croix, Cité La Cure, Crève-Cœur et Montagne Longue;
 - (e) Terre Rouge, Baie du Tombeau, Pamplémousses, Morcellement St André, Mont Gout, d'Épinay, Triolet, Calebasses, Pointe aux Piments, Trou aux Biches et Arsenal ;

- (f) Fond du Sac, Péreybère, Grand Baie, Poudre D'Or Village, Pointe aux Canonniers, Forbach et Goodlands ;
- (g) Cottage Phase II, L'Amitié Phase II, Amaury, Poudre D'Or Hamlet, Gokoola, Rivière du Rempart et Plaine des Roches ;
- (h) Quartier Militaire, Helvetia, St Pierre, La Laura, Dagotière, Verdun et Alma ;
- (i) Centre de Flacq, Poste de Flacq, Plaine des Gersigny, Bois d'oiseaux, Belle Mare, Queen Victoria et Belvédère ;
- (j) Sébastopol, Bramsthan, Montagne Blanche, Clémentia, Bel Air, Olivia, Médine Camp de Masque, Mont Ida et Petit Paquet ;
- (k) St Hubert, Gébert Gros Billot, Union Park, Rose Belle, La Chaux, Nouvelle France, Vieux Grand Port, Rivière des Créoles et Providence ;
- (l) Plaine Magnien, Mahébourg, Mare D'Albert, Malakoff, Petit Bel Air, Grand Bel Air et Bambous Virieux ;
- (m) Bois Chéri, Tyack, L'Escalier, Rivière des Anguilles, Camp Diable, Grand Bois, La Flora, Britannia, Rivière du Poste, St Aubin et Souillac ;
- (n) Bambous, Chemin Grenier, Cotteau Raffin, Flic en Flac, Tamarin, Baie du Cap, La Gaulette, Bel Ombre, Chamouny et Pierrefonds ;

- (o) Phoenix, Clairfonds No 3, Highlands, La Caverne, Quinze Cantons et Camp Fouquereaux ;
- (p) La Marie, Vacoas, Sadally, Glen Park, Henrietta, Floréal, Castel et Engrais Martial ;
- (q) Dubreuil, Forest Side, Les Casernes, Midlands, Eau Coulée, Camp Bombaye, Robinson et Wooton ;
- (r) La Louise, Candos, Sodnac, La Source, Belle Rose, Palma et Résidence St Jean ;
- (s) Stanley, Rose Hill, Roche Brunès, Trèfles, Plaisance et Camp Levieux ;
- (t) Gros Cailloux, Coromandel, Beau Bassin, Barkly et Mont Roches ; et
- (u) Mourouk, Anse aux Anglais, Diamant, Baie du Nord, Baie Topaze et Rivière Coco à Rodrigues.

ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Monsieur le Président

211. Maurice est confrontée à une élévation du niveau de la mer de 5,6 millimètres par an, soit près de deux fois la moyenne mondiale de 3,3 millimètres.

212. Cela impacte nos plages qui sont emportées par les eaux.

213. Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour faire de Maurice un pays plus résilient au changement climatique.
214. Nous allouons 1,6 milliard de roupies dans le cadre du National Environment and Climate Change Fund (NECCF) pour des projets visant à lutter contre le changement climatique.
215. 278 millions de roupies sont attribuées aux travaux de réhabilitation des plages, des lagons et des récifs coralliens.
216. En 2022, 3,3 km de côte ont été réhabilités de Pointe aux Feuilles à Grand Sable, de Providence à Grand Port et de Petit Sable à Bambous Virieux.
217. Des travaux de réhabilitation sont en cours sur 2 km de littoral dans le sud-est de l'île, à savoir à Bois des Amourettes et de Bambous Virieux jusqu'à l'Anse Jonchée.
218. Nous prévoyons la réhabilitation de 20 km supplémentaires de littoral érodé sur 21 sites prioritaires au cours des 5 prochaines années, à savoir Baie du Cap, Trou aux Biches, Blue Bay, Albion, Le Morne, Riambel, Pointe des Lascars, Pointe des Régates, Pointe d'Esny, St Félix, La Prairie, La Preneuse, Rivière des Galets, La Mivoie Rivière Noire, Bois des Amourettes, Poste de Flacq, Deux Frères, Flic en Flac à Wolmar, Rivière des Créoles à Vieux Grand-Port, Grand Baie et Souillac.

219. Nous nous engageons également dans : -

- (a) Des travaux d'assainissement à Bain Bœuf, Mon Choisy, Le Morne, Grand Sable et Baie du Cap pour prévenir l'érosion côtière ;
- (b) Des mesures d'adaptation au cimetière de Souillac sur environ 300 mètres ;
- (c) Des travaux de réhabilitation des glissements de terrain à Rivière des Créoles le long de la route A15, au pont de Rivière des Anguilles et le long de la route B103 à Chamarel.
- (d) L'amélioration de l'accès aux plages, le nettoyage des lagunes et d'autres aménagements d'infrastructure, y compris :
 - i. La création d'une zone de baignade à la plage publique de Riambel ;
 - ii. La construction d'un point de vue panoramique à la plage publique de La Prairie ;
 - iii. Des mesures d'atténuation contre l'érosion de la plage publique de Bras d'Eau ;
 - iv. La construction d'une route d'accès au centre du parc marin de Blue Bay ;
 - v. La réhabilitation du front de mer de Mahébourg ;

- vi. La mise à disposition de 162 poubelles de tri sur les plages publiques ;
- vii. L'amélioration de la plage publique de Bois des Amourettes ; et
- viii. L'aménagement des accès d'entrée et de sortie des plages publiques de Pointe aux Piment, Mont-Choisy, Trou aux Biches, Roche Noire, Poste La Fayette, Belle Mare, Caro Bringel, Gris-Gris et Bel Ombre.

220. Nous consacrons 523 millions de roupies à des projets de nettoyage et d'embellissement, notamment :

- (a) 235 millions de roupies pour l'acquisition de camions-bennes modernes pour nos différents conseils de district afin d'améliorer l'efficacité de la collecte et de l'élimination des déchets ;
- (b) 115 millions de roupies pour le nettoyage et l'embellissement de sites publics à travers l'île, y compris les lieux de culte, les rivières, les aires de jeux pour enfants, les parcours de santé ainsi que pour la collecte des déchets encombrants ; et
- (c) 90 millions de roupies pour le nettoyage, le désensablement, la réhabilitation et la mise à niveau de drains, de ponts et de rivières par les autorités locales dans les principales régions sujettes aux inondations.

221. La National Environment Cleaning Agency (NECA) étendra son programme aux autoroutes et à quelque 300 sites à travers l'île.
222. Enfin, nous lancerons un programme de plantation d'un million d'arbres.
223. La NECA et Mauri-Facilities planteront les arbres dans les espaces publics de l'île.

Monsieur le Président,

224. Pour mieux contrôler l'utilisation des bouteilles en plastique et des canettes en aluminium, un Deposit-refund Scheme sera mis en place.
225. Le taux de recyclage des bouteilles PET usagées est actuellement d'environ 40 pour cent.
226. Nous pouvons viser de recycler localement toutes nos bouteilles PET usagées.
227. Je double donc le taux de remboursement, qui passe de 15 roupies par kg à 30 roupies par kg de bouteilles PET recyclées localement.

L'EAU

Monsieur le Président,

228. La priorité absolue du Gouvernement est d'assurer un approvisionnement continu en eau propre et sûre à tous les citoyens.

229. Nous continuerons à investir dans les capacités de stockage d'eau pour faire face aux effets du changement climatique et assurer la sécurité de l'eau à long terme.
230. Afin d'augmenter le stockage de l'eau par les ménages, la subvention pour les réservoirs d'eau passera de 8 000 à 15 000 roupies et sera étendue aux ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 60 000 roupies.
231. En outre, pour encourager la collecte des eaux de pluie, le Gouvernement va :
- (a) Accorder une subvention de 10 000 roupies aux ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 60 000 roupies pour l'installation d'un système de collecte des eaux de pluie et d'un réservoir ; et
 - (b) Mettre en œuvre un programme de collecte des eaux de pluie pour 50 écoles maternelles, 10 centres de jour pour personnes âgées, 10 centres communautaires, 20 associations pour femmes, 10 ONG, 4 centres récréatifs et 10 écoles SEN.
232. Nous investirons également dans la construction de nouvelles infrastructures et dans l'amélioration des infrastructures existantes afin de soutenir notre objectif de fournir de l'eau propre et sûre en continu.

233. À cet égard, 3 milliards de roupies seront investies pour le remplacement de quelque 500 km de tuyaux défectueux sur trois ans à L'Escalier, Flic-en-Flac, Chamouny, Mahébourg, Pierrefonds, Poudre D'Or, Fond du Sac, Chemin Grenier, St Julien D'Hotman, Sainte Croix, Quatre Cocos et Plaine Lauzun.
234. En outre, 200 millions de roupies seront affectées à la construction de nouvelles stations d'épuration et à la modernisation des stations existantes à Mont Blanc, Piton du Milieu et Pont Lardier.
235. La construction de réservoirs de service à Cluny, Riche-en-Eau, Salazie, Eau Bouille et Fayence, annoncée l'année dernière, sera finalisée d'ici décembre 2023.
236. Nous investirons également dans la construction de dix nouveaux réservoirs de service au cours des trois prochaines années, d'une capacité de 3 000 m³, à Alma, Nouvelle France, Grand River South East, Ferney, Pierrefonds, Goodlands, Embrasure, 16ème Mille, La Cure, La Rampe-Le Moirt et Yémen.

Monsieur le Président,

237. La conception détaillée et la préparation du projet pour le barrage de Rivière des Anguilles ont été finalisées.
238. L'appel d'offres sera lancé au niveau international et l'attribution du contrat se fera d'ici juin 2024.

Gestion des eaux usées

239. La gestion des eaux usées est également un domaine prioritaire pour le Gouvernement.
240. Cette année, nous investirons environ 1,3 milliard de roupies pour la mise en œuvre de projets d'infrastructure d'assainissement dans des régions telles que Grand Baie, Pailles, Quatre Bornes, Terre Rouge, Pointe aux Sables, Bambous, Résidence Atlee, Highlands, Camp Rouillard, Vallée Des Prêtres, et Chamarel.
241. La Wastewater Management Authority poursuivra la rénovation des stations d'épuration de Montagne Jacquot et de St Martin.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Monsieur le Président,

242. Un système d'infrastructure moderne et robuste est au cœur de notre stratégie de développement économique.
243. Nous investirons 3,4 milliards de roupies dans la modernisation et l'extension de notre réseau routier sur 60 km.
244. Pour faciliter l'accès à la capitale de Port-Louis : -
- (a) Le nouveau Quay D Flyover est opérationnel depuis le mois dernier ; et
 - (b) 360 millions de roupies sont allouées pour l'achèvement de l'A1-M1 reliant Coromandel et Sorez d'ici fin décembre 2023.

245. Cette année a également vu l'achèvement du bypass de Verdun, des travaux de réhabilitation des ponts à Constance Flacq, L'Avenir et Souillac, ainsi que des travaux de glissement de terrain à Chamarel.

246. Un montant de 420 millions de roupies est affecté à l'achèvement des travaux suivants : -

(a) Des travaux d'atténuation des glissements de terrain à Batelage Souillac, Macondé et Rivière des Créoles d'ici décembre 2023 ;

(b) Un bypass à Bois Chéri d'ici janvier 2024 ;

(c) Des mesures d'atténuation des inondations à Anse Jonchée d'ici février 2024 ;

(d) Des travaux d'amélioration de la route B28 de Bel Air à Beau Champ d'ici avril 2024 ;

(e) Des ponts aériens à Wooton, Terre Rouge, Ébène et St Pierre d'ici août 2024 ;

(f) Un pont à Pont Bruniquel, Baie Du Tombeau d'ici août 2024 ; et

(g) Une route reliant La Vigie, La Brasserie et Beaux Songes d'ici octobre 2024.

247. Un montant de 760 millions de roupies est affecté à de nouveaux projets, notamment : -

(a) Des bypasses d'Hermitage et de Flic-en-Flac ;

- (b) Un flyover pour l'autoroute M1 à La Vigie ;
- (c) 5 routes reliant la M1 à la M3 à Hillcrest, La Laura à Morcellement VRS L'Avenir, Rivière Baptiste à La Laura, Dagotière à Alma et Alma à La Valette ;
- (d) L'amélioration de la route Holyrood à Vacoas ;
- (e) L'amélioration de la route de Savanne ;
- (f) L'amélioration des ponts à Rivière du Rempart, Bel Ombre, Grand River North West (GRNW), Sainte-Croix et Pont Rouge ;
- (g) Des travaux de stabilisation des glissements de terrain à Chamarel et Baie Du Cap ; et
- (h) Des travaux de stabilisation des pentes près du pont existant de Rivière des Anguilles.

248. Un montant de 600 millions de roupies est affecté à la réhabilitation, à l'entretien et à la modernisation des routes de l'île.

249. Tout en investissant dans nos infrastructures, nous le ferons de manière inclusive en soutenant les petits et moyens entrepreneurs : -

- (a) Les PME bénéficieront d'une marge de préférence de 30 pour cent ;

- (b) Les marchés publics d'une valeur inférieure à 30 millions de roupies seront réservés aux micros et petites entreprises ;
- (c) Les micro-entreprises seront autorisées à soumissionner pour des contrats d'une valeur maximale de 1 million de roupies sans exigence de chiffre d'affaires minimum ; et
- (d) La DBM étendra ses prêts jusqu'à 25 millions de roupies à un taux concessionnel de 3,5 pour cent par an.

250. Afin de soutenir les petits entrepreneurs dans leur fonds de roulement, le Construction Contracts (Special Provisions) Bill sera introduit.

Monsieur le Président,

251. Les accidents de la route et les décès brisent la vie des citoyens.

252. Le Gouvernement continuera à déployer les efforts nécessaires pour adresser ce défi.

253. Nous mettrons en place des mesures de ralentissement de la vitesse dans les zones à risque identifiées.

254. Nous construirons également des passerelles à Ebène, Phoenix, Trianon et Rivière des Anguilles pour faciliter la traversée des piétons en toute sécurité.

255. Pour les victimes d'accidents de la route avec délit de fuite, le montant maximum de l'indemnisation sera doublé pour atteindre 1 500 000 roupies.

ÉDUCATION

Monsieur le Président,

256. Notre pays ne peut aspirer à garantir un avenir durable à nos enfants sans un système d'éducation efficient.

257. En tant que société, nous ne pouvons accepter qu'une éducation de qualité ne soit pas accessible à ceux qui n'ont pas les moyens de la financer.

258. C'est pourquoi, en 2019, le Gouvernement a rendu gratuit l'enseignement supérieur dans tous les établissements publics d'enseignement supérieur.

259. Pour faire de Maurice un pays avec un cycle complet d'éducation gratuite, l'Honorable Premier ministre a annoncé la gratuité de l'éducation pré-primaire pour tous à partir du 1er janvier 2024.

260. Cela signifie que, du premier jour d'école jusqu'à l'obtention du diplôme, l'éducation d'un enfant à Maurice sera gratuite.

261. Nous fournissons donc des fonds pour rendre l'enseignement pré-primaire gratuit.

262. Parallèlement, nous moderniserons l'infrastructure d'une centaine d'écoles maternelles publiques afin de les équiper du matériel pédagogique nécessaire pour promouvoir l'apprentissage, le développement et le jeu.
263. Nous faisons également provision pour la construction d'une nouvelle école maternelle à Rivière Noire.

Monsieur le Président

264. Le Gouvernement continuera d'investir dans la fourniture d'un accès inclusif et équitable à une éducation de qualité pour tous les niveaux.
265. 600 millions de roupies sont fournies pour la construction, la modernisation et l'entretien des infrastructures scolaires. Cela comprend : -
- (a) La construction de classes supplémentaires pour l'enseignement des langues asiatiques, d'un mini-gymnase, d'une bibliothèque, d'une salle de sciences et d'une salle pour le personnel à l'école gouvernementale de La Valette ;
 - (b) La reconstruction de 6 salles de classe, d'une salle de TIC et d'un bloc administratif à l'école publique de Rivière des Anguilles ;
 - (c) La construction de 8 nouvelles salles de classe, d'un bloc administratif, d'une bibliothèque, d'une salle de TIC et d'un escalier à l'école publique de Petit Raffray ; et

- (d) La rénovation complète de la bibliothèque, du gymnase et de l'amphithéâtre ainsi que l'amélioration du coin des étudiants et l'élévation des murs d'enceinte au Sookdeo Bissoondoyal State Secondary College.
266. Conformément au Nine-Year Continuous Basic Education Programme, des salles spécialisées pour l'enseignement des études agro-alimentaires et textiles, de design et de technologie sont en cours de construction dans 11 académies et 25 écoles secondaires régionales.
267. Le Gouvernement continuera à apporter son soutien indéfectible aux étudiants ayant des besoins éducatifs spéciaux.
268. La provision pour la subvention d'aide aux écoles SEN sera augmentée de 23 pour cent pour atteindre 191 millions de roupies.
269. Cela comprend une disposition visant à augmenter l'allocation journalière de repas pour chaque élève en SEN de 60 pour cent à 120 roupies.
270. Les critères minimaux d'éligibilité pour les écoles du soir dispensant des cours orientaux seront révisés et passeront de 25 à 10 élèves par classe.
271. Nous augmentons également le nombre de personnels enseignants en ajoutant : -
- (a) 200 éducateurs stagiaires dans nos écoles primaires ;
 - (b) 200 éducateurs dans nos écoles secondaires ;

(c) 14 éducateurs pour répondre à la demande croissante d'admission d'élèves en SEN ; et

(d) 50 commis d'école.

272. Enfin, l'exonération de la TVA pour la construction d'un bâtiment destiné à l'enseignement supérieur sera étendue à l'enseignement primaire et secondaire.

LA SANTÉ

Monsieur le Président

273. Pour assurer l'avenir de nos enfants, nous devons adopter une approche holistique de prévention, de guérison et de bien-être.

274. Nous avons provisionné 15,7 milliards de roupies cette année pour améliorer encore davantage la qualité des services de santé que nous fournissons à nos citoyens.

275. Les technologies numériques doivent devenir le catalyseur des prestations des services de santé.

276. Le e-Health System sera déployé dans les établissements hospitaliers à partir de juillet 2023.

277. Cela permettra de mettre en place le système "Un patient - Un dossier" pour chaque citoyen mauricien.

278. 180 millions de roupies sont prévues pour la mise en œuvre de ce projet qui débutera à l'hôpital Jawaharlal Nehru.

279. Afin de réduire de manière significative le risque de maladie cardiaque, en particulier chez les patients diabétiques, les personnes âgées et les personnes immunodéprimées, le test d'électrocardiographie amélioré par Intelligence Artificielle sera introduit dans les hôpitaux publics.

Monsieur le Président,

280. Le Gouvernement continuera à investir dans la modernisation des infrastructures de santé dans toute l'île.

281. Je prévois 2,2 milliards de roupies pour la modernisation des infrastructures de santé : -

- (a) 950 millions de roupies pour l'achèvement de l'hôpital universitaire de Flacq d'ici février 2024 ;
- (b) 375 millions de roupies pour les travaux de construction en cours du New Eye Hospital et du New Renal Transplant Unit à JNH;
- (c) 104 millions de roupies pour la construction de centres de santé régionaux à Cap Malheureux, New Grove, Wooton, Curepipe et Bambous, et la modernisation des centres de santé régionaux à Tamarin et Case Noyale ;
- (d) 50 millions de roupies pour la construction de centres de santé communautaires, y compris les travaux d'achèvement à St François Xavier, Roche Bois, Trou d'Eau Douce et Camp de Masque ;

- (e) 91 millions de roupies pour l'achèvement des cliniques médicales de Stanley, Bel Air, Quartier Militaire, Grand Bois et la construction de nouvelles cliniques médicales à La Tour Koening et Rivière du Rempart ; et
- (f) 114 millions de roupies pour des travaux de rénovation à A. G Jeetoo, Jawaharlal Nehru Hospital, SSR National Hospital, Dr. Bruno Cheong Hospital, Victoria Hospital, Souillac Hospital, Mahebourg Hospital, Long Mountain Hospital, Brown Sequard Hospital et Subramania Bharati Eye Hospital.

282. En outre, un montant de 300 millions de roupies est prévu pour l'acquisition d'équipements médicaux modernes pour nos hôpitaux.

Monsieur le Président,

283. Le cancer est une épreuve brutale pour les familles.

284. Ce Gouvernement a pris des mesures décisives pour permettre la détection précoce, la prévention et le traitement de cancers et continuera à le faire.

285. Nous fournissons 20 millions de roupies pour renforcer le dépistage des risques de cancer et la détection précoce.

286. En outre, la recherche sur le cancer a permis de mettre en place des mesures de prévention précoce pour lutter contre les risques de cancer.

287. L'année dernière, l'OMS a recommandé la vaccination des enfants âgés de 9 à 15 ans contre le papillomavirus humain.
288. Ce vaccin protège les filles et les garçons contre certains types de cancers.
289. Ainsi, nous allons nous engager dans la vaccination de quelque 80 000 enfants.
290. En outre, 210 millions de roupies sont prévues pour équiper le nouveau centre de cancérologie en matériel de haute technologie.

Prise en charge du diabète

291. Les patients souffrant de diabète de type 1 doivent mesurer leur taux de glycémie et s'injecter de l'insuline au moins quatre fois par jour.
292. Pour faciliter la vie de quelque 1 000 patients atteints de diabète de type 1, nous leur fournirons un moniteur de glucose en continu.
293. Parmi eux, 450 patients diabétiques à haut risque recevront également une pompe à insuline.
294. Ces dispositifs numériques innovants amélioreront le quotidien des patients.

295. Pour renforcer les capacités du secteur de la santé publique, je prévois le recrutement de 1 400 personnels supplémentaires cette année.
296. Afin de réduire considérablement le temps d'attente pour les opérations ophtalmologiques, je prévois d'orienter les cas prioritaires vers des hôpitaux privés locaux pour qu'ils y soient pris en charge.
297. Enfin, pour décourager la consommation de cigarettes et de produits alcoolisés, j'augmente les taux d'accises de 10 pour cent.
298. Je proposerai une résolution financière à cet effet.

JEUNESSE ET SPORTS

Monsieur le Président

299. Le développement de notre jeunesse est essentiel au bien-être de notre société.
300. La jeunesse et les sports sont fondamentalement liés.
301. Le Gouvernement continuera à investir pour soutenir nos athlètes locaux.
302. 53 millions de roupies sont allouées à la participation de quelque 450 athlètes aux Jeux des îles de l'océan Indien 2023.

303. Nous fournirons également à nos athlètes les ressources nécessaires en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : -
- (a) Premièrement, en accordant une allocation mensuelle de 30 000 roupies à 10 athlètes de haut niveau sur une période d'un an afin qu'ils se préparent pour les Jeux ; et
 - (b) Deuxièmement, en offrant un prix spécial d'un million de roupies pour les médaillés d'or, de 700 000 roupies pour les médaillés d'argent et de 500 000 roupies pour les médaillés de bronze.
304. L'allocation versée à quelque 110 athlètes de haut niveau sera rétablie à son niveau d'avant la pandémie à partir de 2022.
305. Cette année, l'allocation sera augmentée de 15 pour cent additionnels.
306. En outre, j'accorde 1 million de roupies à la Mauritius Scouts Association pour soutenir une quarantaine de participants des clubs scouts de l'île à représenter Maurice au 25ème World Scout Jamboree de 2023.
307. Une subvention unique de 10 000 roupies sera accordée aux clubs de jeunes enregistrés.
308. Le National Youth Council modernisera 6 centres de jeunesse à Bambous, Barkly, Chemin Grenier, Flacq, Pamplemousses et Rivière du Rempart.
309. Nous fournissons 20 millions de roupies au Mauritius Recreation Council pour l'organisation d'activités récréatives dans toute l'île.

310. Nous investirons dans la modernisation de nos infrastructures sportives à travers l'île, y compris : -
- (a) La piscine Souvenir à Calebasses ;
 - (b) La piscine Serge Alfred à Beau Bassin ;
 - (c) Le Centre national de badminton à Rose-Hill ;
 - (d) Le complexe sportif Daniel Imbert à La Source ; et
 - (e) La piste d'athlétisme du stade de Rose-Belle.
311. Nous prévoyons la construction de 3 nouvelles piscines à Curepipe, Flacq et Rivière des Anguilles.

ORDRE PUBLIC

Monsieur le Président,

312. Le maintien de l'ordre public et de la sécurité est une responsabilité fondamentale du Gouvernement.
313. Il est impératif que nous investissions continuellement dans nos forces publiques et que nous les soutenions.
314. Un montant de 11,8 milliards de roupies est alloué aux forces de police pour créer un environnement sûr pour nos citoyens : -
- (a) 375 millions de roupies pour la construction de l'Académie des forces disciplinaires de Maurice à Côte d'Or afin de fournir une plateforme de formation moderne et adéquate pour la police, la prison ainsi que pour les pompiers et sauveteurs.

- (b) 330 millions de roupies pour l'acquisition d'un nouveau patrouilleur offshore ;
- (c) 125 millions de roupies pour renouveler la flotte de véhicules des forces de police ;
- (d) 50 millions de roupies pour l'installation d'un nouveau système de radar de surveillance côtière ;
- (e) Des caméras anti-bruit et des véhicules blindés légers de transport de troupes seront acquis pour améliorer les capacités opérationnelles de la police.

315. Pour créer un environnement productif et sûr pour les citoyens, 1 000 officiers de police seront recrutés et 833 officiers de police seront promus au grade de caporal de police.

316. Pour aider nos services à intervenir rapidement en cas d'incendie, nous construirons des casernes de pompiers satellites à Bambous Virieux, St-Pierre, Chemin Grenier, La Gaulette, Bambous, Grand Bois, L'Escalier et Bel-Air.

Lutte contre le trafic de drogue

317. Monsieur le Président, le trafic de drogue constitue non seulement une menace pour la santé publique et la sécurité, mais il déstabilise également les communautés.

318. Nous restons déterminés à prendre des mesures décisives pour lutter contre ce fléau au moyen d'efforts coordonnés et soutenus.

319. Au cours des cinq dernières années, l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) a saisi près de 11 milliards de roupies de drogues dangereuses et arrêté plus de 15 500 personnes.
320. Cela témoigne de notre détermination à lutter contre le trafic de drogue.
321. Nous continuerons à apporter notre soutien aux forces de l'ordre en investissant dans des équipements appropriés et modernes, y compris l'acquisition de :
- (a) Véhicules et d'équipements de sécurité pour l'ADSU ; et
 - (b) Grands patrouilleurs pour la Garde côtière nationale afin de repérer les activités illicites en haute mer.

Judiciaire

Monsieur le Président

322. Pour améliorer les infrastructures et renforcer les capacités du système judiciaire : -
- (a) Un système d'e-judiciaire pour les juges et le greffe de la Cour suprême est en cours de déploiement ;
 - (b) L'ancien bâtiment de la Cour suprême, le nouveau palais de justice et le tribunal de district de Flacq sont en cours de rénovation ; et
 - (c) 6 nouveaux juges et 14 magistrats sont en cours de nomination.

RODRIGUES ET LES ÎLES ÉPARSES

Monsieur le Président

323. Le développement de nos îles éparses a toujours été une priorité.
324. Nous n'épargnerons aucun effort pour investir dans le potentiel économique de ces îles afin d'améliorer le bien-être de leurs habitants.
325. Ce Gouvernement entreprendra l'un des plus grands projets d'investissement jamais mis en œuvre à Rodrigues.
326. Nous investirons 7.7 milliards de roupies dans la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage à l'aéroport de Plaine Corail.
327. Ceci améliorera la connectivité entre Rodrigues et le reste du monde.
328. La nouvelle piste, qui sera de 2,1 km de long, permettra à des avions d'une plus grande capacité d'atterrir à Rodrigues.

Monsieur le Président,

329. Une connectivité aérienne compétitive et financièrement accessible est la clé du développement du secteur touristique à Rodrigues.
330. Je maintiens donc la subvention sur le Special Rodrigues Holiday Package et la subvention sur les billets d'avion au départ de Rodrigues jusqu'en septembre 2024.

331. En outre, 130 millions de roupies sont allouées pour la construction de 30 km de pistes autour de l'île de Rodrigues.
332. Je fournis également 30 millions de roupies pour mettre en œuvre à travers l'île des projets liés à l'environnement.
333. L'un des problèmes persistants qui entravent le développement socio-économique de Rodrigues est l'approvisionnement en eau inadéquat.
334. Pour y faire face, 117 millions de roupies ont été fournies pour la construction et la réhabilitation de barrages et de réservoirs.
335. Nous injectons également 10 millions de roupies pour le déploiement du Rainwater Harvesting Scheme à Rodrigues.
336. Le Gouvernement continuera à soutenir le développement du secteur agricole à Rodrigues.
337. Nous étendons aux agriculteurs rodriguais les programmes suivants disponibles pour les agriculteurs de l'île Maurice :
- (a) La subvention sur les aliments pour animaux ; et
 - (b) La promotion de l'agriculture sous abri et de l'agriculture intelligente.
338. Le nouveau navire reliant Maurice et Rodrigues sera opérationnel à partir d'octobre 2023.

339. Dans l'intervalle, je fournis des fonds pour l'affrètement d'un navire jusqu'en septembre 2023.
340. Nous allons également investir dans l'opérationnalisation de deux nouveaux navires qui pourront accueillir 50 passagers ainsi que des marchandises.
341. Le SME Refund Scheme et le SME International Fairs Refund Scheme seront étendus aux PME rodriguaises participant à des foires commerciales.
342. Le Service to Mauritius Scheme sera étendu pour inclure les diplômés universitaires nés à Rodrigues qui seront affectés à Maurice ou à Rodrigues.
343. Pour soutenir l'industrie locale, nous renonçons aux frais de fret sur les conteneurs de Rodrigues à Maurice pour les produits agricoles, y compris les oignons, les piments, les grains de café et les citrons.
344. Nous prévoyons la construction d'un centre de loisirs à Baie Lascars pour les personnes âgées et handicapées.

AGALEGA

Monsieur le Président,

345. En ce qui concerne Agaléga, 50 logements sociaux y seront construits.
346. En outre, un centre pour réfugiés sera bâti dans l'île du Sud.

347. Une barge sera acquise pour permettre le transport de 5 tonnes de marchandises et de 20 passagers de l'île du Nord à l'île du Sud.
348. Enfin, j'ai le plaisir d'annoncer que la nouvelle piste d'atterrissage et la nouvelle jetée seront opérationnelles d'ici décembre 2023.
349. 250 millions de roupies sont prévues pour l'acquisition de deux remorqueurs afin de permettre au MV Trochetia d'accoster à la nouvelle jetée.

CHAGOS

Monsieur le Président

350. Le récent arrêt historique de la Chambre spéciale du Tribunal international du droit de la mer a établi, sur la base du principe d'équidistance, une frontière maritime internationale contraignante entre Maurice et les Maldives dans la région de l'archipel des Chagos, où les zones économiques exclusives de 200 milles marins et les plateaux continentaux des deux États se chevauchent.
351. Nous continuerons à travailler à la mise en œuvre d'un programme de réinstallation dans l'archipel des Chagos.
352. A cet égard, nous entreprendrons un autre voyage dans l'archipel des Chagos afin d'effectuer une mission d'évaluation sur les exigences d'une réinstallation appropriée.

353. La protection de l'environnement marin de l'archipel des Chagos figure également parmi les priorités du gouvernement.
354. Comme annoncé lors de la dernière conférence des Nations unies sur les océans à Lisbonne, Maurice établira une zone de protection marine autour de l'archipel des Chagos.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES

Monsieur le Président,

355. J'en viens maintenant à l'exécution du Budget.
356. Les politiques annoncées aujourd'hui vont générer 2 points de pourcentage de croissance en sus et 40 000 emplois additionnels.
357. En 2023-2024, le PIB connaîtra une croissance robuste de 8 pour cent de façon similaire à 2022-2023.
358. Les dépenses totales s'élèveront à 200 milliards de roupies, tandis que les recettes totales s'élèveront à 179 milliards de roupies.
359. Le déficit budgétaire s'élèvera donc à 2,9 pour cent du PIB.
360. Ce déficit est inférieur de 1 point de pourcentage au déficit de 3,9 pour cent enregistré l'année dernière et de 2,1 points de pourcentage au déficit de 5,6 pour cent enregistré en 2021-2022.
361. La dette du secteur public devrait diminuer à 86,1 pour cent du PIB en juin 2022 puis devrait atteindre 79 pour cent à la fin de juin 2023 et 71,5 pour cent à la fin de juin 2024.

362. L'objectif à moyen terme est de ramener la dette à son niveau pré-pandémique, à 60 pour cent.

L'AVENIR QUE NOUS MÉRITONS

Monsieur le Président,

363. J'en viens maintenant aux mesures pour chacun et chacune.

364. Investir directement dans le pouvoir d'achat et le bien-être de nos citoyens.

365. Accompagner les plus démunis et réduire les inégalités.

366. Rendre notre régime fiscal encore plus juste et plus équitable.

367. Viser l'avenir que nous méritons tous en tant que nation.

368. Pour les centaines de milliers de citoyens.

369. Pour les villes et les villages.

370. Pour les plus vulnérables de notre société.

Vers un régime fiscal progressif

Monsieur le Président,

371. Depuis 2017, le Premier ministre a initié des réformes pour apporter plus d'équité et de justice dans notre régime fiscal.

372. Nous avons veillé à ce que les personnes les plus modestes paient moins et à ce que celles qui ont plus contribuent davantage.

373. Cependant, des injustices fondamentales inhérentes subsistent dans notre régime d'imposition en raison de l'effet de seuil.
374. Cela correspond à une augmentation du revenu total qui conduit à une baisse du revenu disponible.
375. Nous proposons donc une réforme fiscale globale.
376. Une réforme où personne n'est moins bien loti.
377. Une réforme où chacun paiera moins d'impôts qu'il n'en paie aujourd'hui.
378. Nous sommes, Monsieur le Président, en train de revoir complètement le système fiscal.
379. À partir de cette année financière, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, sera intégralement progressif et le Solidarity Levy supprimé.
380. C'est un système basé sur l'équité.
381. Désormais, tous les revenus seront taxés de manière graduelle.
382. Cela signifie que le revenu imposable est divisé en différentes tranches de revenus.
383. Chaque tranche est assortie d'un taux d'imposition spécifique.
384. Le premier taux est de 0 pour cent et le dernier, plafonné à 20 pour cent.

385. Le taux marginal d'imposition maximal passera de 40 pour cent à 20 pour cent.
386. Le taux d'imposition effectif maximum passera lui de 25 pour cent à moins de 20 pour cent.

Monsieur le Président,

387. Le revenu imposable d'un individu sera taxé à : -
388. Zéro pour cent sur les 390 000 premières roupies.
389. 2 pour cent sur les 40 000 roupies suivantes, c'est-à-dire sur l'excédent de revenu entre 390 001 roupies et 430 000 roupies.
390. 4 pour cent sur les 40 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent entre 430 001 roupies et 470 000 roupies.
391. 6 pour cent sur les 60 000 roupies suivantes, c'est-à-dire sur l'excédent compris entre 470 001 roupies et 530 000 roupies.
392. 8 pour cent pour les 60 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent compris entre 530 001 roupies et 590 000 roupies.
393. 10 pour cent pour les 300 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent compris entre 590 001 roupies et 890 000 roupies.
394. 12 pour cent pour les 300 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent compris entre 890 001 roupies et 1 190 000 roupies.

- 395. 14 pour cent pour les 300 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent compris entre 1 190 001 roupies et 1 490 000 roupies.
- 396. 16 pour cent pour les 400 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent compris entre 1 490 001 roupies et 1 890 000 roupies.
- 397. 18 pour cent pour les 500 000 roupies suivantes, c'est-à-dire pour l'excédent entre 1 890 001 roupies et 2 390 000 roupies ;
et
- 398. 20 pour cent sur l'excédent de revenu supérieur à 2 390 000 roupies.

Monsieur le Président,

- 399. Nous augmentons le seuil d'exonération des revenus pour lesquels aucun impôt n'est à payer.
- 400. A partir du 1er juillet 2023, un individu sans personne à charge avec un revenu imposable jusqu'à 30 000 roupies par mois, soit 390 000 roupies par an, ne paiera pas d'impôt sur le revenu.
- 401. Sous ce nouveau régime, Monsieur le Président, un individu sans personne à charge avec un revenu imposable jusqu'à 50 000 roupies par mois économisera 1 175 roupies par mois.
- 402. Cela signifie que son impôt diminuera de 40 pour cent.

- 403. Un individu ayant deux personnes à charge avec un revenu imposable mensuel de 50 000 roupies ne paiera pas d'impôt.
- 404. Un travailleur ayant un revenu imposable de 75 000 roupies par mois épargnera au moins 2 300 roupies par mois.
- 405. Il paiera deux tiers d'impôts en moins qu'actuellement.
- 406. Plus de revenus disponibles pour nos travailleurs et un pouvoir d'achat plus élevé.
- 407. Voilà ce qu'apportera notre réforme fiscale.
- 408. Selon le modèle économétrique de Maurice Stratégie, notre réforme fiscale va générer une croissance du PIB supplémentaire de 0,6 point de pourcentage pour notre économie.
- 409. Cette réforme permettra de créer quelques 16 800 emplois additionnels.

Pédiatrie

- 410. En tant que Gouvernement attentif, nous devons promouvoir le bien-être et le développement de nos enfants.
- 411. Chaque enfant né sur le sol mauricien doit pouvoir aspirer à une vie longue, saine et épanouie.
- 412. Nous sommes trop souvent témoins du courage des enfants qui luttent contre des maladies complexes nécessitant des traitements à l'étranger.

Monsieur le Président,

413. Pour les jeunes patients jusqu'à l'âge de 17 ans qui requièrent des traitements médicaux non disponibles localement, le montant maximum de 1 million de roupies dans le cadre du Overseas Treatment Scheme sera annulé.
414. Le Gouvernement couvrira ainsi la totalité du coût du traitement à l'étranger du patient.

Monsieur le Président,

415. Plus tôt aujourd'hui, j'ai développé les mesures que nous prenons pour prévenir le cancer et fournir des soins à ceux qui en sont malheureusement atteints.
416. Chaque année, une cinquantaine d'enfants sont diagnostiqués avec un cancer dans le pays.
417. Fréquemment, les soins prodigués à l'étranger s'étendent sur deux ou trois ans et les familles ne sont pas en mesure de supporter les coûts qu'ils entraînent.
418. Nous proposons aujourd'hui une nouvelle politique.
419. Nous veillerons à ce que chaque enfant diagnostiqué avec un cancer soit entièrement pris en charge par le Gouvernement, depuis le diagnostic jusqu'à la fin des soins.
420. Les enfants de la République de Maurice diagnostiqués avec un cancer bénéficieront dorénavant d'une assistance financière pour la totalité des coûts de soins et de traitement du cancer dans les hôpitaux étrangers disposant de la meilleure expertise.

421. Les parents qui choisissent de faire soigner leurs enfants dans des hôpitaux privés locaux bénéficieront également de la prise en charge de l'intégralité des coûts liés au traitement.

Équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

422. Monsieur le Président, donner aux familles une plus grande flexibilité dans la gestion du travail et des soins est une autre priorité importante.

423. Nous introduisons un nouveau congé de 5 jours pour les travailleurs qui ont subi une perte de grossesse.

424. Cette mesure soutiendra les parents qui travaillent, alors qu'ils se remettent, physiquement et émotionnellement, d'un moment tragique de leur vie.

425. En outre, un salarié a actuellement la possibilité d'utiliser jusqu'à 10 jours de congés de maladie pour s'occuper d'un enfant souffrant de problèmes de santé.

426. Cette mesure est étendue pour permettre à un parent d'utiliser tous ses congés de maladie pour s'occuper de son enfant.

427. En sus, les salariés pourront utiliser jusqu'à 10 jours de congé de maladie pour s'occuper de leurs parents et grands-parents souffrant de problèmes de santé.

Aide sociale

Monsieur le Président,

428. La Chambre se souviendra que notre Premier ministre a lancé le Plan Marshall contre la pauvreté en 2016.
429. Le Gouvernement a aussi établi le Social Register of Mauritius pour soutenir les plus vulnérables de notre société.
430. Il est actuellement basé sur un seuil de pauvreté absolue de 3 000 roupies par mois pour un adulte et de 1 500 roupies par mois pour un enfant.
431. Par conséquent, un ménage gagnant 10 500 roupies par mois bénéficie d'une aide au titre du SRM.
432. Nous augmentons le seuil d'éligibilité au Social Register of Mauritius : -
 - (a) De 3 000 roupies à 3 575 roupies pour un adulte ; et
 - (b) De 1500 roupies à 2500 roupies pour un enfant.
433. Le seuil de revenu maximum des ménages passera donc de 10 500 roupies à 14 650 roupies à compter du 1er juillet 2023.
434. Dans le même esprit, le seuil de revenu pour l'enregistrement dans le National Database for Vulnerable Groups est revu comme suit :
 - (a) De 4 000 roupies à 4 600 roupies pour un adulte ; et
 - (b) De 2 000 roupies à 3 220 roupies pour un enfant.

435. Désormais, les ménages dont le revenu mensuel est supérieur à 14 650 roupies et inférieur à 18 860 roupies pourront s'inscrire pour bénéficier d'une aide dans le cadre du National Database for Vulnerable Groups.

Monsieur le Président,

436. Nous devons donner la priorité aux besoins des groupes les plus vulnérables de notre société.

437. Nous continuerons à leur apporter un soutien continu.

438. Par conséquent, l'Allocation de Crèche pour les bénéficiaires du SRM passera de 2 000 à 3 000 roupies.

439. Nous aiderons les ménages vulnérables à acheter des fauteuils roulants, des lunettes, des appareils auditifs et des prothèses dentaires.

440. Les ménages gagnant jusqu'à 35 000 roupies par mois au lieu de 30 000 roupies bénéficieront d'une aide à l'achat.

441. L'Allocation mensuelle d'incontinence de 1 800 roupies sera étendue aux personnes atteintes de cancer de la prostate, de cancer de la vessie, de la maladie d'Alzheimer et d'accidents vasculaires cérébraux.

ONG

Monsieur le Président

442. Nous continuerons à soutenir nos ONG dans le travail formidable qu'elles accomplissent pour nos communautés et nos populations.

443. Nous avons pu faire de Maurice un exemple de partenariat entre le Gouvernement, le secteur privé et les ONG dans la lutte contre la pauvreté.
444. Pour poursuivre cette mission, 500 millions de roupies seront mobilisées au cours des cinq prochaines années pour mettre en œuvre des projets sociaux nationaux, comprenant : -
- (a) La construction de centres de soins pour les enfants en détresse ;
 - (b) La mise en place d'un programme pour les jeunes vulnérables pour environ 6 000 étudiants ; et
 - (c) Les Programmes pour les sans-abris et la réinsertion des anciens détenus ;
445. La campagne un million d'heures "Volontariat pou Moris" sera lancée par la National Social Inclusion Foundation en collaboration avec les ONG.
446. En outre, les entreprises qui font des dons à des ONG soutenant les personnes souffrant de problèmes de santé et de handicaps, la protection des enfants des rues et les programmes de réhabilitation pourront bénéficier d'une double déduction sur leur contribution jusqu'à un maximum de 1 million de roupies.
447. Les ONG enregistrées auprès de la NSIF pourront bénéficier d'un véhicule hors taxe.
448. La subvention accordée aux organismes religieux passe de 108 millions de roupies à 125 millions de roupies.

449. Pour rappel, la subvention était de 73 millions de roupies en 2014. Il y a donc eu une augmentation de 71 %.
450. En outre, une subvention unique de 10 millions de roupies sera accordée.
451. Je supprime la taxe municipale sur les salles et les bâtiments appartenant aux organismes religieux.

Bien-être animal

Monsieur le Président,

452. Le bien-être des animaux reflète notre propension à la compassion, l'empathie et la responsabilité.
453. A cet égard, la triple déduction sur les dons des entreprises sera étendue aux contributions aux ONG qui s'occupent du bien-être et de la protection des animaux.
454. En outre, les personnes qui adoptent des animaux auprès d'ONG enregistrées seront autorisées à déduire un montant de 10 000 roupies sur leur revenu imposable pour chaque animal adopté.

Un logement décent pour tous

Monsieur le Président,

455. L'accès à un logement abordable reste une priorité absolue pour ce Gouvernement.

456. Depuis 2019, le Gouvernement a construit et livré des logements sociaux à quelque 2 460 ménages.
457. 306 logements sociaux supplémentaires à La Valette et Mare D'Albert devraient être achevés d'ici décembre 2023.
458. Ce projet permettra de reloger les familles vulnérables vivant sur les rives du barrage de La Ferme à La Valette.
459. En outre, j'ai le plaisir d'annoncer que 8 000 unités de logement seront construites au cours des 18 prochains mois.
460. Les contrats ont été attribués à 14 entrepreneurs pour la construction de 39 sites à travers l'île.
461. Les familles vulnérables bénéficieront de cette mesure.
462. Nous prolongeons également d'un an le Home Ownership Scheme et le Home Loan Scheme, qui a jusqu'à ce jour bénéficié à plus de 24 000 individus.

Monsieur le Président

463. Afin d'aider les particuliers à construire leur maison, j'augmente le montant maximum des subventions accordées dans le cadre du Casting of Roof Slab Grant Scheme et du Purchase of Building Materials Scheme :-
 - (a) De 100 000 roupies à 130 000 roupies pour les ménages gagnant jusqu'à 15 000 roupies par mois au lieu de 10 000 roupies ; et
 - (b) De 50 000 à 100 000 roupies pour les ménages gagnant jusqu'à 20 000 roupies par mois.

464. En outre, les programmes sont étendus aux ménages gagnant de 20 001 à 30 000 roupies par mois, avec une subvention maximale de 75 000 roupies.

Réhabilitation des ensembles résidentiels de la NHDC

465. Nous déployons des efforts colossaux pour améliorer les conditions de vie des familles qui vivent dans les habitats existants de la NHDC.

466. Nous faisons plus que doubler le budget consacré à la réhabilitation des logements de la NHDC.

467. Les fonds nécessaires seront consacrés à l'imperméabilisation et aux travaux de remise en état des immeubles d'habitation existants à Beau Vallon, La Tour Koenig, Résidence Atlee, Camp Le Vieux, Vallée des Prêtres, Bambous et Dagotière, ainsi qu'aux travaux de drainage à Saint Pierre, Highlands et Riche Terre.

468. Nous faisons provision pour la construction des escaliers de secours à Plaine Verte, Cap Malheureux, Poste de Flacq, Bambous, Palma, La Caverne, Résidence Atlee et Camp Levieux.

469. Je fournis également 40 millions de roupies pour le désamiantage et la réhabilitation des maisons ex-CHA.

Bien-être et développement communautaire

Monsieur le Président,

470. Nous continuerons à investir pour rendre nos villes et nos villages plus dynamiques.

471. Nous fournirons davantage d'équipements à nos citoyens afin d'améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de l'île.

472. Nous allons :

(a) Construire 40 nouveaux terrains de mini-soccer à la Résidence Mangalkhan, Plaine Verte, Montagne Blanche, L'Esperance, Bananes, Carreau Lalo, Résidence la Cure, Union Park, Baie Du Cap, Bambous, Quatre Cocos, La Gaulette, Beaux Songes, St Julien D'Hotman, Curepipe, Mare La Chaux, Petite Retraite, Mont Ida, Nouvelle France, Rose Belle, L'Avenir, Laventure, Camp de Masque, Deep River, Caroline, St Julien Village, Petit Raffray, Poudre D'Or Village, Cap Malheureux, La Brasserie, Morcellement Desplaces, Trois Boutiques, Mare Tabac, Goodlands, Mare D'Australia, Camp Garreaux, Morcellement Ilois, Coromandel, Barlow et Midlands ;

(b) Rénover 11 terrains de mini-soccer à Camp Yoloff, Stanley, Vacoas, Grand Baie, Dagotière, Quartier Militaire, Belle Mare, Trou D'Eau Douce, Lallmatie, Kewal Nagar et Le Morne ;

- (c) Améliorer 34 terrains de football à Vacoas, Montagne Longue, Pailles, Camp Chapelon, Camp Yolloff, Roche Bois, Pointe aux Sables, Albion, Dagotière, La Caverne, L'Avenir, Plaine des Papayes, Cottage, Argy, Sébastopol, Eau Coulée, Bon Accueil, Bois Rouge, Mare D'Australia, Camp de Masque Pavé, Curepipe, Trois Boutiques, Plaine Magnien, Cluny, Cité La Chaux, Bois Chéri, Baie du Cap, Gros Cailloux, Trèfles, Mont Roches, L'Amitié, Cottage, Roche Terre et St Julien Village ;
- (d) Construire deux nouveaux terrains de football à Petite Retraite et à L'Escalier.
- (e) Construire 12 nouveaux jardins pour enfants à Paillote, Dagotière, Quartier Militaire, 16ème Mille, La Brasserie, Batimarais, Bambous, Morcellement St. André, Lallmatie, Camp Caval, Roches Terre et Goodlands ;
- (f) Améliorer 8 jardins d'enfants à St Aubin, Bènares, Petite Rivière Noire, Quatre Bornes, Goodlands, Le Morne, Canot et Montagne Blanche ;
- (g) Rénover 11 marchés à Beau Bassin, Triolet, Port Louis, Rivière du Rempart, Upper Dagotière, Flacq, St Pierre, Rivière des Anguilles, Grand Bois, La Gaulette, et Souillac et construire nouveaux marchés à Rose-Hill et Curepipe ;
- (h) Construire 6 nouveaux complexes polyvalents à Ripailles, L'Espérance Trebuchet, Camp Des Masque Pave, Camp Yolloff, Médine Camp de Masque et Mangalkhan et

moderniser 5 complexes polyvalents à Malherbes, Petit Raffray, Mare D'Albert, Rivière des Créoles et Moka ;

- (i) Investir dans 12 nouvelles parcours de santé à Morcellement Pousson, Pailles, Clairfonds, Upper Dagotière, La Flora, Camp Diable, Grande Rivière Noire, Montagne Blanche, Morcellement St. André, Lallmatie, Camp Garreau, et Le Dauguet ;
- (j) Rénover 7 mairies à L'Avenir, Petit Sable, Grand Bel Air, Petite Rivière Noire, Chamarel, le Morne, Saint Julien D'Hotman et construire 2 nouvelles mairies à Alma et Camp Ithier ;
- (k) Étendre la salle municipale à Camp Pierrot et Gorah Issac Plaine Verte ;
- (l) Rénover cinq cimetières à Bois Marchand, Fond Du Sac, Plaine Magnien, Phoenix et Camp Fouquereaux ;
- (m) Construire 6 nouveaux terrains de pétanque à Upper Dagotière, Quartier Militaire, Camp Diable, La Brasserie, Britannia et Montagne Ory ;
- (n) Rénover 4 terrains de volley-ball à Cascavelle, Beau Bassin, Résidence EDC Pamplémousses et Montagne Ory ;

- (o) Construire 2 nouveaux gymnases couverts à Nehru Nagar et Bon Accueil ; 4 nouveaux gymnases ouverts à Bambous, La Caverne, Curepipe et Belle Vue Maurel ; 2 Futsals à Cottage et Ébène ; et 2 Gymnases à Plaine Magnien et Résidence la Cure ;
- (p) Améliorer le jardin de Plaine Verte ;
- (q) Travailler sur un Masterplan pour Curepipe ;
- (r) Améliorer le jardin de la Plaine Verte ;
- (s) Rénover le centre de circulation de l'Hermitage et construire des centres de circulation à Rose-Hill, Constance, Camp Diable, Hôpital ophtalmologique de Moka, Grand Baie et St-Pierre ; et
- (t) Rénover la galerie d'art Delange à Port-Louis.

Monsieur le Président,

473. La construction du centre de bien-être communautaire de Gokhoola, annoncée l'année dernière est bien avancée.

474. Les travaux relatifs aux centres de bien-être communautaires de Saint-Pierre et de Saint-Aubin débuteront sous peu.

475. Afin de promouvoir les activités communautaires et le bien-être des citoyens, nous allons :-

- (a) Construire un centre d'accueil pour nos aînés à Rose-Hill ;

- (b) Moderniser le Centre de créativité de Mahébourg ;
- (c) Construire un Centre communautaire à Stanley ;
- (d) Mettre en place un Centre de protection sociale à Rose-Hill et améliorer le Montagne Ory Social Welfare Centre ; et
- (e) Transformer les Centres communautaires de Riche Mare, Coromandel et Camp Yolloff en Centres de bien-être communautaires.

Rendre nos plages accessibles à tous

Monsieur le Président

- 476. Nous aidons nos citoyens à être plus actifs.
- 477. Nous allons permettre aux Mauriciens d'utiliser nos belles plages publiques et de pratiquer des activités nautiques dans un environnement sûr et adéquat.
- 478. Le Mauritius Sports Council ouvrira des centres de sports nautiques sur les plages afin d'améliorer l'accessibilité de sports tels que le kayak et la voile pour tous les Mauriciens.
- 479. Nous investirons également dans la sécurité des nageurs et du public.
- 480. Nous prévoyons ainsi le recrutement de 500 sauveteurs en mer pour desservir les plages publiques de l'île.

Programme de rénovation des écoles

Monsieur le Président,

481. Le bien-être et l'épanouissement de nos enfants sont essentiels au développement de notre pays.
482. Ils sont notre avenir.
483. Nous devons veiller à ce que chaque enfant de notre pays ait accès à une éducation de qualité, à un environnement sûr et stimulant, et à la possibilité de s'épanouir.
484. Nous allons lancer un vaste programme de rénovation des écoles dans toute l'île.
485. Toutes les écoles publiques seront modernisées, réaménagées et repeintes au cours des cinq prochaines années.
486. Cette année, nous allons faire provision de 500 millions de roupies pour moderniser quelque 70 écoles primaires pour les rendre plus dynamiques.

Protection de l'enfance

Monsieur le Président,

487. Nous introduisons d'importantes mesures pour renforcer la protection de l'enfance.
488. Nous octroyons une CSG Child Allowance de 2000 roupies par mois pour quelque 48 000 enfants âgés de moins de 3 ans.

489. Cette mesure, avec la gratuité des écoles maternelles annoncées précédemment, soutiendra les parents dans leur vie quotidienne.
490. Par ailleurs, nous augmentons l'allocation mensuelle accordée dans le cadre du Foster Care Scheme pour un enfant de 8 000 roupies à 12 000 roupies, et introduisons une allocation réhaussée à 15 000 roupies pour un enfant ayant des besoins spéciaux.
491. En sus, je porte à 2 000 roupies l'allocation mensuelle pour enfant versée aux bénéficiaires de la Basic Widow's Pension, la Basic Invalidity Pension et la Survivor's Pension.
492. Enfin, nous étendrons la Child Allowance à tous les bénéficiaires de la pension de retraite de base.

Monsieur le Président,

493. Les critères de revenu pour l'éligibilité au Multiple Birth Social Aid Scheme n'ont pas été revus depuis près de 20 ans.
494. Pourtant, nous connaissons les défis auxquels les familles sont confrontées lorsqu'elles ont des jumeaux ou des triplés.
495. Nous augmentons le plafond de revenu des ménages pour bénéficier de la Multiple Birth Allowance de 3 272 roupies par mois pour un enfant, de 150 000 roupies par an à 390 000 roupies par an.

496. Ainsi, un ménage gagnant jusqu'à 30 000 roupies par mois bénéficiera du programme.

De la jeunesse à l'âge adulte

Monsieur le Président,

497. Lorsqu'un enfant atteint l'âge adulte, il aspire à l'indépendance.

498. Aller à l'université, obtenir un emploi ou un stage, créer une petite entreprise, apprendre à conduire, acheter de nouveaux équipements sportifs.

499. Autant d'aspirations réelles d'un jeune de 18 ans entrant dans l'âge adulte.

500. Pour marquer le 55ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, nous introduisons l'Independence Scheme.

501. A partir du 1er janvier 2023, tous ceux qui atteindront l'âge de 18 ans percevront une subvention de 20 000 roupies.

502. C'est notre contribution pour qu'ils démarrent un nouveau chapitre de leur vie.

Pour les personnes âgées

Monsieur le Président,

503. J'en viens maintenant aux mesures de soutien aux personnes âgées.

504. Nos aînés sont notre fierté et méritent tout notre respect et notre reconnaissance.
505. A partir du 1er juillet 2023, nous augmentons la Basic Retirement Pension de 1 000 roupies pour atteindre 11 000 roupies.
506. Les Basic Widow's Pension, Basic Invalidation Pension et Basic Orphan's Pension seront également augmentées de 1 000 roupies.
507. Ainsi, toutes les pensions de base s'élèveront à 11 000 roupies.
508. Combiné à la CSG Retirement Benefit, un retraité âgé de 65 ans et plus recevra au moins 12 000 roupies par mois.

Monsieur le Président,

509. L'année dernière, nous avons introduit la CSG Disability Allowance de 2 500 roupies pour les cas où le niveau d'invalidité se situe entre 40 et 60 pour cent.
510. Nous sommes en train de revoir l'évaluation de l'invalidité des personnes souffrant d'amputation.
511. Dorénavant, une personne amputée ou ayant perdu son bras, sa jambe ou sa main bénéficiera de la Basic Invalidation Pension de 11 000 roupies.

Protection Des Consommateurs

Monsieur le Président,

512. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'international et les chocs liés à la crise entre l'Ukraine et la Russie ont provoqué une hausse des prix à l'échelle mondiale.
513. Nous sommes confrontés à une augmentation des prix à la consommation de 8,8 pour cent dans le monde.
514. À Maurice, cette situation a eu un effet d'entraînement sur les prix.
515. En tant que Gouvernement bienveillant, nous sommes conscients du poids de l'augmentation du coût de la vie pour des milliers de ménages.
516. J'ai annoncé tout à l'heure la réforme de l'impôt sur le revenu.
517. Les ménages mauriciens auront ainsi un pouvoir d'achat plus élevé et des impôts plus faibles à payer.
518. Je vais maintenant annoncer de nouvelles mesures pour préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.
519. Nous maintenons le prix de détail du pain maison à 2,60 roupies en accordant une subvention de 9 pour cent par pain aux boulangeries.

520. De même, nous maintenons le prix d'une bouteille de gaz ménager de 12 kg à 240 roupies au lieu du prix du marché de 595 roupies.

521. En outre, le prix du riz est maintenu à 10,80 roupies par kg, soit 57 pour cent de moins que le prix du marché de 25,25 roupies par kg.

522. 4,7 milliards de roupies sont fournies sous forme de subventions pour maintenir le prix du gaz ménager, de la farine et du riz.

Monsieur le Président,

523. L'année dernière, nous avons annoncé une augmentation de 10 pour cent de la Petrol Allowance jusqu'à un maximum de 2 000 roupies par mois.

524. Nous revoyons la mesure pour nous assurer qu'à partir du 1er juillet 2023, un employé obtiendra au moins 1 000 roupies de plus qu'en décembre 2021.

525. De plus, nous réduisons le prix de l'essence de 74,10 roupies à 69 roupies par litre et cela avec effet à partir de minuit.

Monsieur le Président,

526. Nous savons que les familles accueillant un nouveau-né sont les publics les plus touchés par la hausse des prix.

527. C'est pourquoi j'ai annoncé que quelque 48 000 enfants jusqu'à l'âge de 3 ans recevront une aide mensuelle de 2 000 roupies.

528. Pour les familles dont les membres travaillent, nous maintenons pour le prochain exercice financier la CSG Income Allowance de 1 000 roupies à tous ceux qui gagnent jusqu'à 50 000 roupies par mois.
529. Nous augmentons l'allocation à 2 000 roupies pour ceux qui perçoivent jusqu'à 25 000 roupies par mois.
530. Cela signifie qu'environ 200 000 personnes verront leur CSG Income Allowance doubler.
531. Afin de soulager les ménages touchés par la hausse des taux d'intérêt, 1 000 roupies par mois seront accordées aux personnes qui ont contracté des prêts allant jusqu'à 5 millions de roupies pour l'achat de leur logement.
532. Nous allons encore plus loin, Monsieur le Président.
533. Pour soulager les consommateurs face à la hausse des prix, nous supprimons aujourd'hui la TVA sur 15 produits essentiels de consommation courante pour les familles mauriciennes. Fin de la TVA sur :-
- (a) Les nouilles ;
 - (b) Le dentifrice ;
 - (c) Les brosses à dents ;
 - (d) Les lingettes pour bébé ;

- (e) Les couches pour bébé ;
- (f) La poudre pour bébé ;
- (g) La crème pour bébé ;
- (h) Les tire-laits ;
- (i) Les biberons pour nourrissons ;
- (j) Les cahiers d'exercices ;
- (k) Les crayons ;
- (l) Les crayons de couleurs ;
- (m) Les gommes ;
- (n) Les cannes d'aide à la marche ; et
- (o) Les protections pour incontinence.

534. Afin de protéger nos citoyens contre la hausse des prix mondiaux, nous proposons une mesure sans précédent.

535. A partir du 1er juillet 2023, nous introduisons le Revenu Minimum Garanti à 15 000 roupies par mois.

536. Aucun individu en emploi à plein temps n'aura de revenus mensuels en deçà de 15 000 roupies.

537. Pour tous ceux qui perçoivent un revenu, y compris la CSG Income Allowance, inférieur à 15 000 roupies, le Gouvernement leur versera un complément allant jusqu'à 1425 roupies par mois.
538. Monsieur le Président, nous veillons ainsi à ce que 85 000 hommes et femmes travaillant à temps plein disposent à l'avenir d'un revenu d'au moins 15 000 roupies à la fin de chaque mois.

Monsieur le Président,

539. Ce Budget est un budget au travers duquel nous osons et nous protégeons.
540. Nous avons osé nous engager dans une réforme audacieuse.
541. Nous avons transformé notre économie en permettant aux entreprises d'investir, d'embaucher et de se développer plus facilement.
542. Nous avons mis en place les structures économiques qui seront le moteur de notre croissance et de notre résilience.
543. Nous avons mis nos citoyens au cœur de nos politiques.
544. Nous avons investi pour offrir à nos enfants l'avenir durable qu'ils méritent.
545. Nous avons protégé les membres les plus vulnérables de notre société.

546. Parce que nous prenons soin de nos concitoyens.

547. Oser et protéger.

548. Telle est notre devise.

549. Telle est la vision de notre Premier ministre.

Monsieur le Président,

550. Je ne peux conclure sans exprimer mes sincères remerciements à l'Honorable Premier ministre pour son soutien indéfectible.

551. Mes collègues ministres et leurs collaborateurs ont apporté une contribution précieuse à la préparation de ce Budget et je tiens à leur exprimer ma gratitude.

552. Permettez-moi également d'exprimer ma profonde reconnaissance à mon équipe, en particulier au Secrétaire financier, aux Secrétaires financiers adjoints et au personnel de mon ministère ainsi qu'aux institutions pour leur engagement sans faille.

553. Enfin, je voudrais remercier les parties prenantes qui ont partagé leurs points de vue et tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce Budget.

554. Nous avons dûment tenu compte de leurs suggestions.

CONCLUSION

- 555. Monsieur le Président, ce Budget dévoile l'avenir que nous méritons.
- 556. Il s'agit de s'engager et de prendre soin de chacun.
- 557. Il s'agit d'investir dans le futur de nos enfants.
- 558. 350 000 personnes âgées, handicapées et veuves recevront une pension plus élevée.
- 559. 200 000 personnes recevront une allocation mensuelle de 2 000 roupies.
- 560. 150 000 personnes recevront une allocation de revenu mensuelle de 1 000 roupies.
- 561. 150 000 contribuables à l'impôt sur le revenu paieront moins d'impôt.
- 562. 85 000 personnes bénéficieront d'un Revenu Minimum Garanti de 15 000 roupies.
- 563. 70 000 ménages ayant contracté un prêt pour l'achat de leur logement bénéficieront d'une aide de 1 000 roupies.
- 564. 48 000 ménages recevront une allocation familiale mensuelle de 2 000 roupies.
- 565. 40 000 emplois seront créés dans les secteurs du public et du privé.

566. 20 000 ménages vulnérables bénéficieront d'un soutien plus important dans le cadre du SRM et de la Database of Vulnerable Groups.

567. 15 000 individus atteignant l'âge adulte de 18 ans recevront une subvention unique de 20 000 roupies.

Monsieur le Président,

568. Nous avons osé faire ce qu'aucun autre Gouvernement n'a fait.

569. Nous avons osé faire de l'équité notre principe directeur.

570. Nous avons osé redistribuer les cartes en décroissant l'ascenseur social.

571. Parce que nous nous sentons concernés, Monsieur le Président.

572. Parce que, comme le disait Jimmy Carter, « *La mesure d'une société se trouve dans la manière dont elle traite ses citoyens les plus faibles et les plus démunis.* ».

573. Merci.

574. I now commend the Bill to the House.